

## Module : Introduction

### Page : Introduction

#### 0.1

##### Introduction

**Veillez présenter votre entreprise et en donner une description générale.**

Fondé en 1817, BMO Groupe financier est un fournisseur de services financiers hautement diversifiés établi en Amérique du Nord. Fort d'un actif total de 525 milliards de dollars et d'un effectif de 46 000 employés au 31 octobre 2012, BMO offre une vaste gamme de produits et de solutions dans les domaines des services bancaires de détail, de la gestion de patrimoine et des services de banque d'affaires à plus de 12 millions de clients. Nous servons plus de sept millions de clients partout au Canada, par l'intermédiaire de BMO Banque de Montréal, notre société canadienne de services bancaires de détail. Nous servons aussi nos clients par l'intermédiaire de nos services de gestion de patrimoine : BMO Nesbitt Burns, BMO Ligne d'action, BMO Banque privée Harris, BMO Gestion mondiale d'actifs et BMO Assurance. BMO Marchés des capitaux, notre division de services de banque d'affaires et de services aux grandes entreprises, propose un éventail complet de produits et services financiers à nos clients nord-américains et internationaux. Aux États-Unis, BMO est au service de plus de deux millions de particuliers, de petites entreprises et de moyennes entreprises, par l'intermédiaire de BMO Harris Bank, société de services financiers intégrés établie dans le Midwest. BMO Groupe financier est composé de trois groupes d'exploitation : les Services bancaires Particuliers et entreprises, le groupe Gestion privée et BMO Marchés des capitaux.

Veillez prendre connaissance de la Mise en garde concernant les déclarations prospectives, à l'annexe intitulée « CDP 2013 - FLI Statement.pdf ».

#### 0.2

##### Année de déclaration

**Veillez indiquer les dates de début et de fin de l'année pour laquelle vous fournissez des données.**

**L'année de déclaration courante correspond à la plus récente période de 12 mois pour laquelle vous fournissez des données. Veillez entrer les dates de l'année de déclaration courante en premier.**

**Nous demandons des données relatives à plus d'une année pour certaines questions liées à la comptabilisation des émissions. Si vous répondez pour la première fois à une demande d'information du CDP ou n'avez pas déjà communiqué ces renseignements, veuillez fournir les données relatives aux trois années ayant précédé l'année de déclaration courante (sauf si on vous a offert l'option de remplir le questionnaire simplifié et que vous l'avez choisie). Si vous fournissez les données relatives à plusieurs années, veuillez préciser ici les dates de début et de fin de ces années. Procédez à rebours à partir de l'année de déclaration courante.**

**Veillez entrer les dates en respectant le format suivant : jour(JJ)/mois(MM)/année(AAAA) (p. ex., 31/01/2001).**

Indiquez les périodes pour lesquelles vous communiquez des données.

Du mardi 1<sup>er</sup> novembre 2011 au mercredi 31 octobre 2012

Du lundi 1<sup>er</sup> novembre 2010 au lundi 31 octobre 2011

#### 0.3

##### Configuration de la liste des pays

**Veillez sélectionner les pays pour lesquels vous comptez fournir des données. Cette sélection sera reportée par la suite pour faciliter l'entrée de vos réponses.**

Sélectionnez les pays

Australie

Sélectionnez les pays
Barbade
Brésil
Canada
Chine
Émirats arabes unis
États-Unis
France
Inde
Irlande
Luxembourg
Mexique
Royaume-Uni
Singapour
Suisse

---

#### 0.4

##### Sélection de la monnaie

Veillez indiquer la monnaie dans laquelle vous souhaitez soumettre votre réponse. Toutes les données financières indiquées dans la réponse devront être libellées dans cette monnaie.

\$ CA

---

#### 0.6

##### Modules

Dans le cadre de la demande d'information au nom des investisseurs, les entreprises de services d'électricité, les entreprises actives dans le domaine des services d'électricité ou possédant des actifs dans ce domaine, les constructeurs automobiles ou fabricants de pièces automobiles, les sociétés pétro-gazières et les entreprises des secteurs de la technologie de l'information et des télécommunications doivent, outre le questionnaire principal, répondre à des questions supplémentaires.

Si vous appartenez à l'un de ces secteurs (selon la classification GICS – Global Industry Classification Standard), les modules sectoriels correspondants ne seront pas indiqués ci-dessous, mais apparaîtront automatiquement dans la barre de navigation lorsque vous enregistrerez cette page. Pour connaître votre catégorie dans la classification, veuillez envoyer un courriel à l'adresse [respond@cdproject.net](mailto:respond@cdproject.net).

Si vous n'avez pas été invité à répondre à un module sectoriel auquel vous estimeriez pertinent que votre entreprise réponde, veuillez choisir ci-dessous le module en question. Si vous souhaitez prendre préalablement connaissance des questions, veuillez consulter le site <https://www.cdproject.net/en-US/Programmes/Pages/More-questionnaires.aspx>.

##### Pièces jointes

[https://www.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor\\_CDP\\_2013/Shared Documents/Attachments/InvestorCDP2013/Introduction/CDP\\_2013 - FLI Statement.pdf](https://www.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor_CDP_2013/Shared_Documents/Attachments/InvestorCDP2013/Introduction/CDP_2013_-_FLI_Statement.pdf)

##### Module : Direction [investisseur]

## 1.1

### Quel est, dans votre entreprise, l'échelon le plus élevé à assumer la responsabilité des questions relatives aux changements climatiques?

Personne ou groupe de travail au sein du Conseil d'administration ou autre comité désigné par le Conseil d'administration

#### 1.1 a.

#### **Veillez préciser le poste de la personne ou le nom du comité à qui cette responsabilité est confiée.**

Le Conseil de la durabilité de BMO est formé de cadres supérieurs de la Banque et assure des fonctions de conseil et d'analyse en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG). Les membres du Conseil de la durabilité sont des dirigeants représentant chaque secteur d'activité (p. ex., services bancaires de détail, Marchés des capitaux et services d'entreprise [Affaires immobilières, Ressources humaines, etc.]). Le Conseil se réunit chaque trimestre.

Le président du Conseil de la durabilité est un vice-président à la direction et conseiller général de BMO, membre du Comité directeur de BMO. Le président rend compte à notre président et chef de la direction. Notre Conseil d'administration est responsable de la surveillance et de la gouvernance à l'échelle de l'organisation, et plusieurs de ses comités ont le mandat de se pencher sur les questions ESG. Par exemple, le Comité d'audit et de révision examine les rapports sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance. Toutes les questions justifiant l'intervention d'une autorité supérieure sont soumises au Comité directeur. Les questions les plus importantes peuvent ensuite être portées à l'attention du Conseil d'administration, selon l'appréciation du chef de la direction.

Comme nous sommes un fournisseur de services, l'essentiel (90 %) de notre empreinte carbone tient aux émissions des biens immobiliers que nous occupons. Le reste est attribuable aux déplacements d'affaires de nos employés. Deux groupes différents gèrent à l'interne les aspects directs et indirects des changements climatiques. Les effets directs des changements climatiques sont gérés par le groupe Durabilité environnementale. Ce groupe, dirigé par le directeur général, Durabilité environnementale, a pour rôle de mesurer et d'évaluer l'empreinte carbone résultant de nos activités ainsi que de fournir des conseils et des directives pour la gérer. Le directeur général, Durabilité environnementale rend compte au premier vice-président, Affaires immobilières. Tous deux siègent au Conseil de la durabilité. Les effets indirects des changements climatiques (l'incidence potentielle de nos activités) relèvent du groupe Questions environnementales, sociales et de gouvernance (Questions ESG). Ce groupe est placé sous les ordres du directeur général, Questions ESG, qui siège au Conseil de la durabilité et rend compte directement au premier vice-président, conseiller général délégué - Affaires générales et secrétaire général.

## 1.2

### Mettez-vous en œuvre des mesures incitatives pour soutenir vos stratégies en matière de changements climatiques, par exemple, des cibles à atteindre?

Oui

#### 1.2 a.

#### **Veillez remplir le tableau ci-dessous.**

Personnes pouvant bénéficier des mesures incitatives	Type de mesures incitatives	Indicateurs de performance visés par les <b>mesures incitatives</b>
Directeurs assumant des responsabilités en matière environnementale ou de développement durable	Récompense pécuniaire	Les primes annuelles d'incitation dépendent en partie du maintien de la carboneutralité à l'échelle de l'organisation et de la poursuite ou de la surveillance constantes de la cible de réduction des émissions totales de 10 % sur 5 ans (en misant en priorité sur les projets de réduction de la consommation d'énergie ou de services publics). Collaboration avec les différents secteurs de l'organisation afin de définir des moyens de réaliser l'objectif.
Directeurs d'unités	Récompense	Le groupe Affaires immobilières s'est engagé à atteindre la

Personnes pouvant bénéficier des mesures incitatives	Type de mesures incitatives	Indicateurs de performance visés par les <b>mesures incitatives</b>
d'affaires	pécuniaire	cible de réduction des émissions totales et prend en compte le degré de réalisation de cet objectif (en misant en priorité sur les projets de réduction de la consommation d'énergie ou de services publics) dans les évaluations de rendement et le calcul des primes de rendement.
Équipe de direction de l'organisation	Récompense pécuniaire	Réduction des frais de déplacement pour affaires du personnel (vols commerciaux), ce qui implique une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
Gestionnaires d'installations	Récompense pécuniaire	Les accords contractuels avec les fournisseurs externes de services pour nos installations au Canada et aux États-Unis comprennent des mesures incitatives en matière d'économies d'énergie.
Directeurs assumant des responsabilités en matière environnementale ou de développement durable	Reconnaissance (non pécuniaire)	Réalisation des objectifs en matière de réduction des émissions, de réduction de la consommation de papier, d'adhésion des employés et de promotion des solutions à faibles émissions de carbone dans la stratégie commerciale de BMO Groupe financier.
Équipe de direction de l'organisation	Reconnaissance (non pécuniaire)	Réalisation des objectifs en matière de réduction des émissions et de promotion des solutions à faibles émissions de carbone dans la stratégie commerciale de BMO Groupe financier.
Gestionnaires d'installations	Reconnaissance (non pécuniaire)	Réalisation des objectifs de réduction de la consommation énergétique et des émissions.
Tous les employés	Reconnaissance (non pécuniaire)	Démonstration d'une sensibilisation accrue à la question et actions visant à réduire l'incidence environnementale de BMO Groupe financier.

## Page : 2. Stratégies

### 2.1

**Veillez sélectionner l'option qui décrit le mieux vos procédures de gestion des risques relativement aux risques et aux opportunités liés aux changements climatiques.**

Intégration dans les processus multidisciplinaires de gestion des risques à l'échelle de l'organisation

#### 2.1 a.

**Veillez préciser**

Du point de vue de la gestion des risques, nous tenons compte des effets indirects des changements climatiques, en particulier de la mesure dans laquelle l'exposition de nos clients à ces changements et à la réglementation en la matière est susceptible de nous toucher. Les risques associés aux changements climatiques sont concentrés chez ceux de nos clients institutionnels qui exercent des activités dans des secteurs à fortes émissions de GES. Cependant, nos activités commerciales sont principalement celles d'une banque de détail, et la majeure partie de notre chiffre d'affaires découle de nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

Au niveau de l'organisation, la responsabilité de déterminer les risques indirects liés aux effets des changements climatiques incombe au groupe Questions ESG. Ces risques sont suivis dans le cadre de notre processus normal de surveillance des questions de développement durable, mis en œuvre une fois par an ou plus souvent s'il y a lieu. Ce processus consiste à suivre l'évolution et la probabilité de modifications de la réglementation en étudiant la documentation pertinente (politiques, avis juridiques, recherche), à prendre part à des conférences ou à des forums sectoriels traitant des effets des changements climatiques, à s'engager auprès des parties prenantes et à nous comparer aux entreprises appliquant des pratiques exemplaires. L'information recueillie est ensuite analysée pour déterminer les conséquences que cela peut avoir pour nos activités, et pour en évaluer l'importance relative (par rapport à d'autres questions ou priorités), en concertation avec les autres secteurs pouvant être concernés. Si le risque lié aux changements climatiques est important, autrement dit, si ces derniers sont susceptibles d'avoir sur le levier d'exploitation d'une entreprise une incidence défavorable telle que l'entreprise pourrait être dans l'incapacité d'honorer ses engagements financiers envers nous, nous mettons en

place un plan d'atténuation. Quel que soit le degré d'importance relative, nous rendons compte des problèmes liés aux changements climatiques au Conseil de la durabilité de la Banque à chaque réunion régulière (trimestrielle).

Sur le plan des actifs, les risques liés aux changements climatiques tombent dans la catégorie des risques de crédit et de contrepartie. À BMO, la gestion du risque de crédit relève en premier lieu de nos prêteurs et de nos gestionnaires du risque de crédit expérimentés, qui œuvrent dans une structure de contrôle double pour approuver les transactions de prêt. Lorsque nous évaluons le profil d'un client, nous prenons en considération tous les risques d'une façon intégrée, en fonction de chaque cas; nous appliquons toutefois aux opérations réalisées avec des clients œuvrant dans des secteurs à fortes émissions de GES des directives précises à l'égard des changements climatiques. Nous cherchons à comprendre les stratégies d'adaptation et d'atténuation mises en œuvre par l'emprunteur à l'égard de ces changements. Nous évaluons les points suivants : Existence de mesures de surveillance et de déclaration des émissions de gaz à effet de serre par l'emprunteur, y compris l'étendue et la qualité de ces mesures; Volume total de gaz à effet de serre émis par l'emprunteur; Existence d'un plan d'atténuation des émissions de carbone chez l'emprunteur, mode d'application de ce plan et rôle du conseil d'administration dans son élaboration; et Capacité de l'emprunteur de s'adapter à l'évolution éventuelle de la réglementation relative aux émissions de gaz à effet de serre.

Le résultat de notre évaluation ou processus permet de définir notre profil de risque de crédit, qui entre dans l'information globale sur le risque et les données trimestrielles destinées à nos principales parties prenantes, notamment le Conseil d'administration, les organismes de réglementation et les investisseurs.

BMO a élaboré sa stratégie ECO<sup>5</sup> pour s'attaquer aux conséquences directes des changements climatiques.

Notre Stratégie ECO<sup>5</sup> est un cadre organisationnel qui vise à :

- réduire les conséquences environnementales de nos activités;
- mesurer et réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de l'organisation;
- réduire les coûts;
- rassembler des données sur l'efficacité environnementale et en rendre compte au public afin d'améliorer constamment notre performance environnementale.

BMO a pour but de comprendre et de gérer les conséquences sur l'environnement de sa propre empreinte opérationnelle. Notre stratégie ECO<sup>5</sup> en matière de durabilité de l'environnement s'articule autour de cinq aspects clés du fonctionnement de BMO qui sont susceptibles d'avoir d'importantes répercussions sur l'environnement :

1. Économies et efficacité énergétiques
2. Transport durable
3. Consommation durable de matériel
4. Gestion des déchets
5. Approvisionnement durable

---

## 2.2

### **Votre stratégie commerciale prend-elle en compte les changements climatiques?**

Oui

---

#### 2.2 a.

#### **Veillez décrire les processus en question et leurs résultats**

Bien que BMO Groupe financier (la Banque de Montréal) n'œuvre pas dans un secteur à fortes émissions de GES, nous comprenons l'incidence directe que nous avons sur les changements climatiques et la gérons activement. Selon notre principe directeur, « Nous visons à générer un rendement total des capitaux propres de haut niveau et à trouver l'équilibre entre nos engagements à l'égard de la performance financière, de nos clients, de nos employés, de l'environnement et des collectivités où nous vivons et travaillons. »

Notre vision stratégique consiste à « être la banque modèle en matière d'expérience client exceptionnelle », alors que notre organisation affronte la concurrence dans un monde en constante évolution. Le monde évolue parce que les gens repensent le sens du mot « valeur ». Ils veulent être libres d'effectuer leurs opérations bancaires n'importe où et attendent des entreprises un degré de responsabilité sociale plus élevé que jamais. Nous diffusons constamment notre message à cet égard, à l'interne comme à l'extérieur, grâce à un certain nombre de supports. À l'interne, le message passe par les communications normales de notre chef de la direction dans l'intranet et des courriers électroniques ciblés, ainsi que par la mesure du rendement des groupes d'exploitation par rapport à des cibles. À l'extérieur, nous diffusons de l'information sur nos orientations stratégiques et nos résultats courants par l'intermédiaire de communiqués de presse réguliers, de notre site Web et, chaque année, de nos rapports annuels et du Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance.

Un des principaux aspects des changements climatiques influençant notre stratégie est la hausse des coûts des carburants destinés non seulement à notre propre usage, mais aussi aux différents acteurs de notre chaîne d'approvisionnement, qui risquent de la répercuter sur le prix de leurs produits et services. Nous voyons aussi

dans ces changements une occasion pour notre organisation de se différencier, ce qui pourrait se traduire par une reconnaissance de la marque ou une rentabilité accrues, en offrant de nouveaux produits ou services liés aux changements climatiques et en proposant à nos clients des solutions financières pour les aider à réduire l'impact de leurs activités sur l'environnement. BMO apporte un soutien très actif aux projets de ses clients institutionnels en matière de développement des énergies renouvelables. Au cours de l'exercice 2012, BMO a pris pour 1,6 milliard de dollars d'engagements de prêt et fourni des services de conseil pour 3,6 milliards de dollars de financements par actions ou par emprunt dans le secteur des énergies renouvelables. Du côté des services bancaires de détail, nous donnons à nos clients la possibilité d'effectuer leurs opérations bancaires où qu'ils soient (services en ligne et services mobiles), avec une incidence minime sur l'environnement (relevés électroniques). Outre nos fonds d'investissement axés sur le développement durable, nous offrons un produit hypothécaire qui récompense le caractère écoénergétique d'un logement en accordant au propriétaire un taux hypothécaire réduit pour toute la durée de son prêt.

L'élément le plus important de notre stratégie à court terme influencé par les changements climatiques est la priorité que nous accordons aux mesures de réduction des émissions de carbone découlant de notre propre exploitation. Nous estimons qu'il est essentiel de donner l'exemple; c'est pourquoi nous avons, avant toute autre chose, mis fortement l'accent sur la réduction de l'empreinte environnementale résultant de nos activités. Les émissions des immeubles que nous occupons représentent 91 % de notre empreinte carbone, le reste s'expliquant par les déplacements pour affaires de nos employés. Une des priorités de l'organisation étant la maîtrise des coûts d'exploitation, la consommation énergétique, les coûts associés et la réduction des émissions sont tous des facteurs essentiels, en particulier à un moment où nous nous attendons à voir les coûts de l'énergie continuer d'augmenter et la disponibilité des ressources à base de combustibles fossiles être soumise à des pressions grandissantes.

Sur le plan opérationnel, nous continuons à mettre l'accent sur l'amélioration de nos pratiques. En ce qui concerne les normes, nous avons élaboré et consigné des plans de réaménagement de nos succursales et bureaux pour satisfaire à des normes de rendement rigoureuses, et nous les mettons maintenant en application. Les normes révisées pour les bureaux, qui s'étendent à présent à l'identité visuelle, à la fonctionnalité et aux éléments durables, ont été diffusées dans les différents groupes d'exploitation et servent de base pour la rénovation des locaux. Outre notre travail sur les normes de construction, nous appuyons, au sein des groupes sectoriels dont nous sommes membres, les voix qui demandent que la nécessité de coordonner progrès et mesures incitatives dans la gestion des changements climatiques soit clarifiée. Nous le faisons en particulier dans le cadre de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Les éléments les plus importants de notre stratégie à long terme qui sont influencés par les changements climatiques s'appuient sur nos objectifs à court terme. Nous comptons demeurer très attentifs à la croissance des coûts de l'énergie qui résulte de la diminution de la disponibilité des ressources à base de combustibles fossiles, tout en continuant à rechercher des occasions, tant de notre point de vue que de celui de nos clients, dans le domaine des sources d'énergies renouvelables ou de substitution. Nous surveillerons également l'évolution du cadre réglementaire, qui pourrait offrir des occasions supplémentaires de prendre pied sur de nouveaux marchés liés au système d'échange.

BMO est bien positionnée, grâce à une stratégie claire et à une promesse de marque commune à tous ses secteurs d'activité. À un moment où nous atteignons des étapes importantes, nos aspirations demeurent ambitieuses. Nous prenons la gouvernance très au sérieux et sommes fiers de voir BMO se classer dans le peloton de tête des entreprises canadiennes sur ce plan. La priorité que nous accordons à l'interne à la réduction des coûts d'exploitation liés à la consommation énergétique a permis non seulement d'améliorer notre résultat net, mais également de positionner BMO comme une entreprise qui attache de l'importance aux changements climatiques.

---

## 2.3

**Prenez-vous part à des actions susceptibles d'influencer directement ou indirectement les politiques sur les changements climatiques parmi celles qui suivent? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)**

Autres

---

### 2.3 g.

**Veillez fournir des précisions sur les autres activités de ce type que vous entreprenez.**

Le personnel de BMO participe au comité consultatif canadien (du Conseil canadien des normes) auprès du comité technique de l'ISO responsable de l'élaboration des normes de gestion de l'énergie. En 2011, l'ISO a publié une nouvelle norme internationale de gestion de l'énergie, ISO 50001, Systèmes de management de l'énergie – Exigences et recommandations de mise en œuvre. Cette norme offre des avantages pour les grandes et petites organisations, tant du secteur public que privé, dans les domaines de la fabrication et des services, dans toutes les régions du monde. La norme ISO 50001 établit un cadre pour aider les organisations à suivre

une approche systématique afin d'améliorer continuellement leur bilan énergétique sur les plans, notamment, de l'efficacité énergétique ainsi que de l'utilisation et de la consommation d'énergie. La Banque de Montréal soutient cet effort, car, en tant qu'organisation, elle reconnaît que cette initiative entraînera une normalisation accrue des mesures environnementales et apportera une valeur ajoutée supérieure à l'ensemble du secteur de la durabilité environnementale et de la gestion de l'énergie.

### 2.3 h.

#### Quels processus avez-vous mis en place pour veiller à ce que toutes vos actions visant directement ou indirectement à influencer les politiques s'inscrivent bien dans votre stratégie globale à l'égard des changements climatiques?

La participation de BMO au comité consultatif canadien du Conseil canadien des normes auprès du comité technique de l'ISO responsable de l'élaboration des normes de gestion de l'énergie correspond étroitement au mandat du groupe Durabilité environnementale et à la priorité accordée par l'organisation à la réduction de sa consommation énergétique et de ses coûts. Le cadre de la norme ISO 50001 concorde parfaitement avec l'attention que nous portons à l'interne – en tant qu'organisation ayant annoncé publiquement ses cibles de carboneutralité et de réduction absolue des émissions et les ayant atteintes – aux implications des changements climatiques, en général, et aux pratiques énergétiques, en particulier. L'établissement de cibles particulières, le suivi de nos efforts par rapport à ces cibles et l'adoption de la norme ISO 14001 pour la mise en œuvre d'un système de gestion environnementale sont des exemples de processus liés à nos actions directes en accord avec les politiques, en ce qui concerne l'initiative désignée.

## Page : 3. Cibles et initiatives

### 3.1

#### Une cible de réduction (poursuivie ou atteinte) des émissions pour votre entreprise existait-elle au cours de l'année de déclaration?

Cible absolue

#### 3.1 a.

Veillez fournir des précisions sur votre cible absolue.

Identi- fication	Domaine	Pourcen- tage d'émissions visé	Pourcentage de réduction par rapport à l'année de référence	Année de réf- érence	Émissions de l'année de référence (téq. CO <sub>2</sub> )	Année cible	Commentaires
20121	Autres : Maintien de la carbo- neutralité	100 %	100 %	2012	220 426,59	2012	Nous avons réussi à maintenir notre objectif de carboneutralité à l'échelle de l'entreprise, qui avait initialement été atteint lors de l'exercice 2010. À noter que, pour cet objectif, l'exercice 2012 est l'« année de référence » et que les « émissions de l'année de référence » correspondent au total des

Identi- fication	Domaine	Pourcen- tage d'émissions visé	Pourcentage de réduction par rapport à l'année de référence	Année de référé- nce	Émissions de l'année de référence (téq. CO <sub>2</sub> )	Année cible	Commentaires
							émissions des domaines 1, 2 et 3.
20122	Domaines 1, 2 et 3	100 %	10 %	2011	259 953,94	2016	Au cours de l'exercice 2011, BMO Groupe financier a acquis une importante banque américaine, ce qui a exigé un nouveau calcul des émissions de l'année de référence pour l'exercice 2011. Nous avons donc défini une nouvelle cible de réduction des émissions totales au début de 2012, après avoir rajusté les données pour tenir compte de cette acquisition et recalculé les émissions de référence pour l'exercice 2011. La nouvelle cible, qui s'applique aux domaines 1, 2 et 3, vise à réduire les émissions de 10 % sur 5 ans par rapport au niveau de référence recalculé et rajusté de l'exercice 2011.

### 3.1 d.

**Veillez décrire vos progrès vers cette cible pendant l'année de déclaration.**

Identification	Pourcentage de temps écoulé	Pourcentage de réalisation de la cible de réduction des émissions	Commentaires
20121	100 %	100 %	Objectif atteint et maintenu. En août 2010, BMO a annoncé publiquement qu'il avait atteint son objectif de carboneutralité grâce à une combinaison de mesures de réduction de la consommation, à l'achat d'électricité provenant de sources d'énergie renouvelables

Identification	Pourcentage de temps écoulé	Pourcentage de réalisation de la cible de réduction des émissions	Commentaires
			(certificats d'énergie renouvelable) et à l'achat de crédits compensatoires de carbone de haute qualité sur le marché volontaire. Nous avons réussi à maintenir cet objectif durant l'exercice 2012.
20122	20 %	100 %	Les émissions de BMO pour l'exercice 2012 ont totalisé, pour les domaines 1, 2 et 3, 220 427 téq. CO <sub>2</sub> , ce qui a permis à la Banque d'atteindre sa cible déclarée de réduction des émissions de 10 % sur 5 ans dès le premier exercice. Les principaux facteurs ayant contribué à ce résultat sont les actions axées sur la réduction des émissions, une diminution favorable des facteurs régionaux d'émissions liées à l'électricité et des conditions météorologiques favorables, qui se sont traduites par une baisse de la consommation d'énergie entre l'exercice 2011 et l'exercice 2012.

### 3.2

#### L'utilisation de vos produits et services permet-elle directement à un tiers d'éviter de générer des émissions de GES?

Oui

#### 3.2 a.

##### **Veillez préciser (voir directives).**

Produits verts – Afin de promouvoir l'efficacité énergétique et un mode de vie durable, BMO a lancé l'Hypothèque Énergie Plus BMO. Ce produit hypothécaire vise à encourager et à récompenser les propriétaires de logement canadiens qui cherchent à réduire leur utilisation d'énergie et à réduire les dépenses courantes de leur ménage. Pour être admissible à l'Hypothèque Énergie Plus BMO, un logement doit être conforme aux critères énoncés dans la liste de vérification de l'efficacité énergétique de BMO, ce qui doit être attesté par un évaluateur (ou un vérificateur du rendement énergétique) indépendant désigné par BMO.

i. Moyens permettant ou ayant permis d'éviter des émissions;

Les clients de BMO prennent dans leur logement des mesures pour économiser l'énergie afin d'être admissibles à l'Hypothèque Énergie Plus. Par exemple, ils installent des fenêtres et des portes homologuées Energy Star, améliorent l'isolation ou installent des systèmes de chauffage et de climatisation à haute efficacité énergétique, mesures qui visent toutes à permettre au propriétaire de réduire sa consommation énergétique.

ii. Estimation de la quantité d'émissions qui est ou a été évitée au fil du temps;

Non disponible.

iii. Méthodologie, hypothèses, facteurs d'émissions et potentiels de réchauffement planétaire (si vous avez exprimé votre réduction de carbone en équivalent CO<sub>2</sub>) utilisés pour vos estimations;

Sans objet – Estimations non disponibles.

iv. Réduction des émissions (URCE, URE) envisagée ou non, dans le cadre du MDP ou du mécanisme de mise en œuvre conjointe (CCNUCC);

Non envisagée.

Services bancaires électroniques – BMO Groupe financier offre également des services bancaires électroniques, ce qui permet à ses clients de consommer une quantité réduite de ressources et de réduire leur empreinte carbone. Les clients peuvent ainsi effectuer leurs opérations en ligne, virer des fonds par voie électronique, consulter et payer des factures et renoncer aux relevés papier (p.ex., en consultant leurs relevés à l'écran). Nos services en ligne offrent aux clients des solutions électroniques, ce qui leur évite de se déplacer jusqu'aux succursales de BMO et contribue ainsi à réduire leur empreinte carbone.

i. Moyens permettant ou ayant permis d'éviter des émissions;

Nos services en ligne offrent aux clients des solutions électroniques, ce qui leur évite de se déplacer jusqu'aux succursales de BMO et contribue ainsi à réduire leur empreinte carbone.

- ii. Estimation de la quantité d'émissions qui est ou a été évitée au fil du temps;  
S'il est difficile de quantifier les émissions de carbone liées au déplacement des clients ainsi évitées, nous pouvons estimer l'incidence de la renonciation aux relevés de compte papier. Nous évaluons ainsi que la réduction totale des émissions engendrée par les clients qui choisissent l'affichage électronique de leurs relevés est de l'ordre de cinq tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> par année, par rapport à l'exercice 2008, choisi comme point de référence.
- iii. Méthodologie, hypothèses, facteurs d'émissions et potentiels de réchauffement planétaire (si vous avez exprimé votre réduction de carbone en équivalent CO<sub>2</sub>) utilisés pour vos estimations;  
Ces calculs ont été effectués au moyen du logiciel en ligne Paper Calculator v3.0 d'Environmental Paper Network, en fonction du poids et de la fréquence d'envoi des relevés papier ainsi économisés. Le calculateur intègre les facteurs d'émissions et les potentiels de réchauffement planétaire relatifs.
- iv. Réduction des émissions (URCE, URE) envisagée ou non, dans le cadre du MDP ou du mécanisme de mise en œuvre conjointe (CCNUCC);  
Non envisagée.

### 3.3

**Des initiatives de réduction des émissions étaient-elles en cours dans votre entreprise pendant l'année de déclaration (y compris les initiatives en phase préparatoire ou de mise en place)?**

Oui

#### 3.3 a.

**Veillez indiquer le nombre total de projets à chaque stade de développement et, pour ceux qui en sont au stade de la mise œuvre, la réduction estimée de téq. CO<sub>2</sub>.**

Stade de développement	Nombre de projets	Réduction annuelle estimée totale de <b>téq. CO<sub>2</sub></b> (seulement pour les lignes marquées d'un astérisque)
À l'étude	8	
Mise en œuvre prochaine*	17	7 500
Mise en œuvre commencée*	5	350
Mise en œuvre terminée*	14	6 309
Aucune mise en œuvre prévue	2	

#### 3.3 b.

**Veillez fournir dans le tableau ci-dessous des renseignements détaillés sur les initiatives mises en œuvre au cours de la période de déclaration.**

Type de mesure	Description de la mesure	Réduction annuelle estimée de <b>téq. CO<sub>2</sub></b>	Économie financière annuelle (unité monétaire – <b>indiquée à la question 0.4)</b>	Investissement nécessaire (unité monétaire – <b>indiquée à la question 0.4)</b>	Délai de récupération
Efficacité énergétique : services liés aux immeubles	Programme de mise à niveau des enseignes des installations situées aux États-Unis. Cette initiative poursuit un double but : changer la marque sur les enseignes des succursales de M&I Bank acquises en juillet 2011 et mettre à niveau les enseignes	1 518	111 113	1 915 000	De 4 à 10 ans

Type de mesure	Description de la mesure	Réduction annuelle estimée de téq. CO <sub>2</sub>	Économie financière annuelle (unité monétaire – indiquée à la question 0.4)	Investissement nécessaire (unité monétaire – indiquée à la question 0.4)	Délai de récupération
	lumineuses en remplaçant l'éclairage fluorescent au néon ou de type T12 par un éclairage à DEL afin de générer des économies, grâce à une efficacité énergétique accrue et à des coûts d'entretien courant réduits. Les coûts, économies financières annuelles et réductions des émissions annuelles sont liés au volet du programme consacré à l'efficacité énergétique. En ce qui concerne nos propres actifs immobiliers, les réductions touchent le domaine 2, tandis que leur incidence est enregistrée dans le domaine 3 pour les installations que nous louons (selon le périmètre de mesure des émissions que nous utilisons, soit les entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé). Ces mesures sont volontaires; la durée utile de leur mise en œuvre devrait être de l'ordre de 20 ans.				
Efficacité énergétique : processus	Extension de la capacité de refroidissement du Centre informatique par une source naturelle. Étant donné l'augmentation de la charge électrique à notre principal Centre informatique (pour soutenir la croissance et une capacité additionnelle), nous avons implanté une infrastructure supplémentaire de refroidissement par une source naturelle et apporté des modifications à certains processus pour tirer parti de l'air frais extérieur et ainsi réduire une partie de la charge électrique consommée par l'équipement de refroidissement. La réduction de la consommation d'électricité nécessaire pour alimenter cet équipement et la baisse des coûts d'entretien de celui-ci, qui n'est plus soumis à une demande	231	118 251	253 505	De 1 à 3 ans

Type de mesure	Description de la mesure	Réduction annuelle estimée de téq. CO <sub>2</sub>	Économie financière annuelle (unité monétaire – indiquée à la question 0.4)	Investissement nécessaire (unité monétaire – indiquée à la question 0.4)	Délai de récupération
	aussi forte, ont permis de dégager des économies (et de réduire les émissions). L'incidence de ces mesures, qui sont volontaires, est enregistrée dans le domaine 2. Leur durée utile devrait être de 25 à 35 ans.				
Efficacité écoénergétique : services liés aux immeubles	Mise en place de systèmes d'automatisation des immeubles dans des succursales de détail au Canada. L'implantation de ces systèmes durant l'exercice 2012 a été intégrée aux activités de rénovation planifiées pour certaines succursales sélectionnées du réseau. Ces systèmes centralisent les commandes d'éclairage des enseignes extérieures, d'éclairage intérieur et de l'infrastructure de chauffage, ventilation et climatisation (CVC). Des règles opérationnelles sont élaborées pour mettre la consommation d'énergie en phase avec l'utilisation fonctionnelle des locaux, de manière à ce que l'éclairage intérieur non essentiel soit éteint en dehors des heures normales d'ouverture et que le fonctionnement des systèmes de CVC et la température soient réduits lorsque les locaux ne sont pas occupés. Les économies tiennent à la réduction de la consommation d'énergie et à la baisse des coûts associés aux appels de service aux succursales, un certain nombre de problèmes pouvant désormais être résolus à distance, avec pour effet d'éviter des frais de déplacement des fournisseurs. En ce qui concerne nos propres actifs immobiliers, les réductions touchent les domaines 1 et 2, tandis que leur incidence est enregistrée dans le domaine 3 pour les installations que nous	230	332 000	996 000	De 1 à 3 ans

Type de mesure	Description de la mesure	Réduction annuelle estimée de téq. CO <sub>2</sub>	Économie financière annuelle (unité monétaire – indiquée à la question 0.4)	Investissement nécessaire (unité monétaire – indiquée à la question 0.4)	Délai de récupération
	louons (selon le périmètre de mesure des émissions que nous utilisons, soit les entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé). Ces mesures sont volontaires; leur durée utile devrait être de l'ordre de 15 ans.				
Efficacité écoénergétique : services liés aux immeubles	Révision et mise à niveau programmées de l'infrastructure de chauffage, ventilation et climatisation dans les succursales de détail aux États-Unis. Les coûts, économies (consommation d'énergie réduite) et émissions évitées sont liés aux coûts marginaux associés à l'emploi d'un équipement à l'efficacité accrue. En ce qui concerne nos propres actifs immobiliers, les réductions touchent les domaines 1 et 2, tandis que leur incidence est enregistrée dans le domaine 3 pour les installations que nous louons (selon le périmètre de mesure des émissions que nous utilisons, soit les entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé). Ces mesures sont volontaires; leur durée utile devrait être de l'ordre de 15 ans.	75	204 140	15 710	De 11 à 15 ans
Efficacité écoénergétique : services liés aux immeubles	Améliorations portant sur l'affichage et l'équipement pneumatique dans des succursales avec service au volant des États-Unis, grâce à l'emploi d'une technologie à l'efficacité accrue sur les plans des coûts et des émissions évitées. En ce qui concerne nos propres actifs immobiliers, les réductions touchent le domaine 2, tandis que leur incidence est enregistrée dans le domaine 3 pour les installations que nous louons (selon le périmètre de mesure des émissions que nous utilisons, soit les entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé). Ces actions sont	64	140 660	8 620	De 16 à 20 ans

Type de mesure	Description de la mesure	Réduction annuelle estimée de téq. CO <sub>2</sub>	Économie financière annuelle (unité monétaire – indiquée à la question 0.4)	Investissement nécessaire (unité monétaire – indiquée à la question 0.4)	Délai de récupération
	menées de manière bénévole, et la durée utile des mesures mises en œuvre devrait être de l'ordre de 20 ans.				
Efficacité écoénergétique : services liés aux immeubles	Remplacement des pompes des refroidisseurs d'eau – Cette initiative visait à remplacer les pompes à base plane qui soutiennent les refroidisseurs dans un grand espace de bureaux à Toronto (Canada). L'installation de matériel plus efficace se traduit par des économies d'énergie (et une réduction des émissions), de même que par une baisse prévisible des coûts d'entretien pendant toute la durée utile du matériel. L'incidence de ces mesures, qui sont volontaires, est enregistrée dans le domaine 2. La durée utile de l'équipement mis en place devrait être de 15 à 20 ans.	59	30 000	75 000	De 1 à 3 ans
Moyens de transport : parc de véhicules	Réduction de l'emploi de nos propres moyens de transport; basculement vers l'utilisation de technologies comme la téléconférence ou la vidéoconférence pour remplacer les déplacements en personne. L'investissement dans ces technologies ayant été fait au cours des exercices précédents, nous ne supportons aucun coût supplémentaire; l'économie estimée devrait être de l'ordre de 50 000 \$ par an. L'incidence de ces mesures, qui sont volontaires, est enregistrée dans le domaine 1. Les technologies employées comme solutions de remplacement devraient avoir une durée utile de 5 à 10 ans.	295	50 000	0	Moins d'un an
Moyens de transport : utilisation	BMO continue à privilégier l'utilisation de technologies existantes comme la vidéoconférence ou la téléconférence, plutôt que des déplacements par voie terrestre ou aérienne –	1 668			Moins d'un an

Type de mesure	Description de la mesure	Réduction annuelle estimée de téq. CO <sub>2</sub>	Économie financière annuelle (unité monétaire – indiquée à la question 0.4)	Investissement nécessaire (unité monétaire – indiquée à la question 0.4)	Délai de récupération
	surtout pour des réunions internes –, afin de réduire les émissions découlant des déplacements pour affaires. L'incidence de ces mesures, qui sont volontaires, est enregistrée dans le domaine 3. Cette initiative est permanente.				
Réduction des émissions fugaces	Les émissions fugaces se produisent lorsque des liquides réfrigérants sont rejetés dans l'atmosphère à la suite d'une fuite d'hydrofluorocarbones (HFC). Nous revoyons constamment nos pratiques opérationnelles courantes afin de réduire au minimum les conséquences des émissions fugaces, ce qui a mené à une baisse du nombre d'incidents du genre durant l'exercice 2012. L'incidence de ces mesures, qui sont permanentes, est enregistrée dans le domaine 1. Les fuites causant des émissions fugaces sont déclarées aux autorités compétentes dans le cadre de nos activités à déclaration obligatoire.	205	0	0	Moins d'un an
Efficacité écoénergétique : services liés aux immeubles	Programme permanent portant sur le rendement énergétique des infrastructures et mettant l'accent sur le renforcement de l'efficacité des infrastructures mécaniques (p. ex., mises à niveau des systèmes de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) et installation de systèmes d'entraînement à vitesse variable et de moteurs plus efficaces). L'incidence des émissions évitées a bénéficié de ces actions; elle est enregistrée dans les domaines 1 (gaz naturel) et 2 (électricité) pour nos actifs immobiliers et dans le domaine 3 (installations louées) lorsque BMO est locataire (selon le périmètre de mesure des émissions que nous utilisons, soit les entreprises sur lesquelles un contrôle	1 964	93 917	563 500	De 4 à 10 ans

Type de mesure	Description de la mesure	Réduction annuelle estimée de téq. CO <sub>2</sub>	Économie financière annuelle (unité monétaire – indiquée à la question 0.4)	Investissement nécessaire (unité monétaire – indiquée à la question 0.4)	Délai de récupération
	financier est exercé). Ces actions sont volontaires par nature, et la durée utile prévisible de ces initiatives est de 10 à 20 ans. Les renseignements financiers ne concernent que les actions portant sur les biens qui nous appartiennent.				

### 3.3 c.

#### À quelles méthodes votre entreprise a-t-elle recours pour stimuler l'investissement dans les activités de réduction des émissions?

Méthode	Commentaires
Budget consacré à l'efficacité écoénergétique	Chaque année, nous mettons de côté du capital spécialement destiné à financer des activités liées à l'efficacité écoénergétique dans l'ensemble de l'organisation.
Budget consacré à d'autres activités de réduction des émissions	En tant qu'organisation engagée à l'égard de la carboneutralité (atteinte en 2010), nous reconnaissons que la réalisation de cet objectif chaque année dépend du financement d'autres activités de réduction des émissions, comme l'achat de crédits compensatoires. BMO prévoit chaque année un budget spécial pour ces frais.
Mobilisation des employés	La mobilisation des employés demeure un élément essentiel de notre stratégie globale de réduction des émissions dans l'organisation. Nos ambassadeurs de l'environnement (employés bénévoles) font sur le terrain la promotion de nos efforts en faveur du développement durable. Nos employés contribuent à la réduction des émissions en préconisant des changements de comportement et en faisant part au Bureau de durabilité environnementale d'idées susceptibles d'être déployées à grande échelle. BMO investit chaque année dans les supports de communication internes (p. ex., intranet, bulletins d'information, etc.) afin de soutenir la mobilisation des employés.
Calculs d'optimisation financière	En tant qu'organisation (institution financière) ayant accès à des capitaux, nous avons la possibilité d'aller au-delà des restrictions normales en matière de capital lorsque cela a un effet positif sur le poste des charges annuelles du point de vue des flux de trésorerie. Nous évaluons régulièrement des initiatives sur la base de ces flux de trésorerie ou selon une approche axée sur le cycle de vie, ce qui permet à des projets présentant un RCI à long terme d'être approuvés.
Prix du carbone à l'interne	Depuis 2008, BMO monétise la valeur des émissions de carbone évitées (à partir d'un prix du carbone fixé à l'interne) et inclut les avantages dans chaque dossier d'analyse ayant un rapport avec l'énergie.
Exigences réduites en matière de rendement du capital investi (RCI)	Nous disposons d'un ensemble de critères pour déterminer si une initiative de réduction des émissions reçoit du financement. Bien que ce ne soit pas le seul critère, le RCI en fait partie. Nous examinons attentivement le RCI à long terme pour les actifs détenus, notamment en ce qui a trait aux actifs immobiliers que nous prévoyons d'occuper encore plusieurs années.
Courbe des coûts marginaux de réduction	La méthode type d'analyse de la courbe des coûts marginaux de réduction (courbe MAC) est un autre critère que nous utilisons pour évaluer les activités potentielles de réduction des émissions. Nous continuons à progresser sur la courbe MAC de gauche à droite, à mesure que des initiatives sont menées à terme.

#### Renseignements supplémentaires

Pour la question 3.3 a., nous avons regroupé les « projets » par grands types. Par exemple, les projets de mise aux normes de l'éclairage dans 340 bureaux ou succursales aux États-Unis sont rassemblés dans le cadre d'un seul projet.

**4.1**

**Avez-vous publié de l'information sur la réponse de votre entreprise aux changements climatiques et sur ses résultats en matière de réduction des émissions de GES pour l'année courante ailleurs que dans la présente demande d'information du CDP? Si tel est le cas, veuillez annexer les publications en question.**

Publication	Titre, Section, Page(s)	Document à joindre
Dans les principaux rapports financiers (terminé)	BMO Groupe financier, 195 <sup>e</sup> Rapport annuel – 2012, Rapport de gestion, page 92	<a href="https://www.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor%20CDP%202013/Shared%20Documents/Attachments/Investor-4.1-C3-IdentifyAttachment/bmo_ar2012.pdf">https://www.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor CDP 2013/Shared Documents/Attachments/Investor-4.1-C3-IdentifyAttachment/bmo_ar2012.pdf</a>
Dans des communications volontaires (terminé)	Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance et Déclaration annuelle 2012, Index GRI, pages 24 à 27	<a href="https://www.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor%20CDP%202013/Shared%20Documents/Attachments/Investor-4.1-C3-IdentifyAttachment/ESG_PAS2012en.pdf">https://www.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor CDP 2013/Shared Documents/Attachments/Investor-4.1-C3-IdentifyAttachment/ESG_PAS2012en.pdf</a>
Dans des communications volontaires (terminé)	Communiqué relatif à Une heure pour la planète (20 mars 2013)	<a href="https://www.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor%20CDP%202013/Shared%20Documents/Attachments/Investor-4.1-C3-IdentifyAttachment/BMO%20Earth%20Hour%20Press%20Release%202013.doc">https://www.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor CDP 2013/Shared Documents/Attachments/Investor-4.1-C3-IdentifyAttachment/BMO Earth Hour Press Release 2013.doc</a>
Dans des communications volontaires (en cours) – le document joint est celui de l'exercice précédent	Rapport sociétal 2011, pages 29 à 36	<a href="https://www.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor%20CDP%202013/Shared%20Documents/Attachments/Investor-4.1-C3-IdentifyAttachment/BMO_CR2011en.pdf">https://www.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor CDP 2013/Shared Documents/Attachments/Investor-4.1-C3-IdentifyAttachment/BMO_CR2011en.pdf</a>
Dans des communications volontaires (en cours) – le document joint est celui de l'exercice précédent	Sommaire des indicateurs ECO <sup>5</sup> pour 2011	<a href="https://www.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor%20CDP%202013/Shared%20Documents/Attachments/Investor-4.1-C3-IdentifyAttachment/BMO%20ECO5%202011en.pdf">https://www.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor CDP 2013/Shared Documents/Attachments/Investor-4.1-C3-IdentifyAttachment/BMO ECO5 2011en.pdf</a>

**Module : Risques et occasions [Investisseur]**

**5.1**

**Avez-vous décelé des risques (actuels ou futurs) liés aux changements climatiques qui soient susceptibles d'avoir une incidence notable sur vos activités commerciales, votre chiffre d'affaires ou vos dépenses? Cochez toutes les réponses qui s'appliquent :**

- Risques liés à l'évolution de la réglementation
- Risques liés à l'évolution des paramètres climatiques physiques
- Risques découlant d'autres développements liés au climat

**5.1 a.**

**Veillez décrire vos risques liés à l'évolution de la réglementation.**

Identi- fication	Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/ indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence
51a-1	Taxes et réglementation sur les combustibles ou l'énergie	Alourdissement des taxes et de la réglementation sur les combustibles ou l'énergie en Amérique du Nord, où nous exerçons l'essentiel de nos activités. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : De telles augmentations risquent de se traduire par une hausse des coûts d'exploitation liés à la consommation d'électricité ou de gaz naturel dans les locaux que nous occupons.	Hausse des coûts d'exploitation	De 1 à 5 ans	Directe	Probable	Faible
51a-2	Taxes sur le carbone	Introduction ou intensification de mesures réglementaires en matière de réduction des émissions prenant la forme de taxes sur le carbone imposées à nos clients œuvrant dans des secteurs à fortes émissions de GES. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : L'imposition de taxes sur le carbone à nos clients pourrait faire croître leurs coûts d'exploitation et, de ce fait, exercer une pression financière sur leur capacité de rembourser les prêts ou de respecter d'autres engagements financiers qu'ils	Autre : incidence sur notre profil de risque de crédit	Inconnu	Indirecte (client)	Inconnu	Faible

Identi- fication	Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/ indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence
		ont contractés avec nous.					
51a-3	Réglementation et normes relatives à l'efficacité énergétique des produits	Introduction d'une réglementation du bâtiment en matière d'efficacité énergétique. Bien que cet aspect ne soit pas réglementé actuellement en Amérique du Nord, on observe une nette tendance à l'adoption de systèmes d'évaluation facultatifs tels que les certifications LEED, BOMABest ou Energy Star. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : étant donné que nous sommes une institution financière qui occupe de l'espace de bureau, une future réglementation du bâtiment en matière d'efficacité énergétique pourrait entraîner des coûts en capital supplémentaires pour notre organisation.	Hausse des dépenses en immobilisations	De 1 à 5 ans	Directe	Assez probable	Faible

#### 5.1 b.

**Veillez décrire (i) les répercussions financières potentielles du risque avant que des mesures ne soient prises; (ii) les méthodes que vous utilisez pour gérer ce risque; et (iii) les coûts associés à ces mesures.**

51a-1 Taxes et réglementation sur les combustibles ou l'énergie

(i) Répercussions financières potentielles du risque avant que des mesures ne soient prises

Un alourdissement des taxes et de la réglementation sur les combustibles ou l'énergie pourrait entraîner une hausse de notre facture totale de combustibles et avoir une incidence sur nos coûts d'exploitation globaux. En tant qu'institution financière nord-américaine occupant principalement des bureaux, nous ne nous attendons pas à des répercussions financières trop importantes. Les coûts d'exploitation déclarés pour l'exercice 2012 de BMO Groupe financier s'élevaient à quelque 10,2 milliards de dollars, dont moins de 100 millions de dollars au titre des coûts annuels liés à l'énergie. Si la réglementation devait provoquer une hausse des taxes sur l'énergie de l'ordre

de 5 % à 10 %, l'incidence de cette hausse sur nos coûts d'exploitation courants pourrait atteindre 10 millions de dollars.

(ii) Méthodes employées pour gérer ce risque

Nous continuons à surveiller activement l'évolution de la réglementation, en particulier en ce qui a trait à de nouvelles taxes ou de nouveaux règlements sur les combustibles ou l'énergie. Toute augmentation des coûts découlant de la fiscalité ou de la réglementation sur les combustibles ou l'énergie étant susceptible de se répercuter sur nos coûts d'exploitation, nous continuons à gérer régulièrement et activement les coûts de l'énergie.

Nous avons mis en œuvre certaines mesures très précises pour nous couvrir contre l'escalade des prix, ainsi que des mesures visant à réduire constamment notre consommation. Nous avons également, pour nos installations de certaines régions d'Amérique du Nord où cela est possible, signé des contrats d'achat en gros de combustibles ou d'électricité, afin de mettre l'organisation à l'abri des hausses de prix. Nous continuons par ailleurs à concentrer nos efforts sur la réduction de la consommation d'énergie, en axant notre démarche sur l'enveloppe des bâtiments, les systèmes de CVC et l'éclairage, afin de réduire à la fois nos coûts d'exploitation courants et nos émissions. Nous continuons de donner suite aux rapports de vérification du rendement énergétique (visant environ 33 % de nos établissements de détail au Canada et aux États-Unis) et prévoyons une réduction de la consommation et des coûts d'énergie de l'ordre de 15 % à 20 % annuellement lorsque nous aurons mis en œuvre toutes les mesures recommandées.

(iii) Coûts associés à ces mesures

Sur le plan des coûts de gestion, nous n'avons aucun effort ni aucune dépense supplémentaires à engager pour nous informer des changements à la réglementation éventuels, car cette fonction est déjà intégrée à notre processus actuel de gestion des risques. Nos efforts de réduction de la consommation n'entraînent également aucun coût supplémentaire, car ils sont une préoccupation constante de notre groupe Affaires immobilières. Nous sommes d'avis qu'en mettant l'accent à la fois sur les prix (coûts des combustibles et de l'électricité et des taxes applicables) et la demande (consommation), dont le produit constitue nos « charges », nous serons bien placés pour faire face à toute évolution fiscale ou réglementaire future.

#### 51a-2 Taxes sur le carbone

(i) Répercussions financières potentielles du risque avant que des mesures ne soient prises

Bien que certains de nos clients se trouvent dans des provinces, territoires ou États qui imposent des taxes sur le carbone, nous n'avons pas isolé l'incidence financière potentielle associée à ce risque.

(ii) Méthodes employées pour gérer ce risque

Le risque de crédit lié à l'imposition éventuelle de taxes de carbone à nos clients est pris en compte dans notre cadre de gestion du risque à l'échelle de l'organisation. Des lignes directrices particulières liées aux changements climatiques s'appliquent aux transactions effectuées avec des clients qui œuvrent dans des secteurs d'activité à fortes émissions. Outre les facteurs évoqués plus tôt, nous évaluons les points suivants : a) existence de mesures de surveillance et de déclaration des émissions de gaz à effet de serre par l'emprunteur, y compris l'étendue et la qualité de ces mesures; b) volume total de gaz à effet de serre émis par l'emprunteur; c) existence d'un plan d'atténuation des émissions de carbone chez l'emprunteur, mode d'application de ce plan et rôle du conseil d'administration dans son élaboration; et d) capacité de l'emprunteur de s'adapter à l'évolution de la réglementation relative aux émissions de gaz à effet de serre.

(iii) Coûts associés à ces mesures

La gestion de ce risque n'entraîne aucun coût supplémentaire, car elle entre dans le champ de notre cadre actuel de gestion des risques.

#### 51a-3 Réglementation et normes relatives à l'efficacité énergétique des produits

(i) Répercussions financières potentielles du risque avant que des mesures ne soient prises

Notre organisation, en tant qu'institution financière occupant, à titre de propriétaire ou de locataire, quelque 20 millions de pieds carrés essentiellement en Amérique du Nord, pourrait devoir assumer des coûts supplémentaires si une réglementation relative à l'efficacité énergétique des bâtiments était adoptée. Nous estimons que cela pourrait faire augmenter de plus de 3 % nos coûts de base actuels. Nous pensons que la tendance à rendre les immeubles de plus en plus écoénergétiques est un pas dans la bonne direction et que si des pressions à la hausse sur les coûts en capital peuvent en résulter à la construction, il y aura probablement aussi des pressions à la baisse sur nos coûts d'exploitation courants.

(ii) Méthodes employées pour gérer ce risque

En ce qui concerne nos propres actifs, ce risque est géré dans le cadre de nos activités normales de construction et de rénovation, et, s'il y a lieu, nous intégrons les nouvelles normes à nos processus au fur et à mesure qu'elles sont instaurées. Dans le cas des locations, le risque est géré par notre groupe de gestion de portefeuille chargé de négocier les nouveaux baux.

(iii) Coûts associés à ces mesures

Nous pensons que de telles normes n'entraîneraient aucun coût supplémentaire, car une nouvelle réglementation serait probablement tournée vers l'avenir, les immeubles existants devant alors être mis aux normes au fil du temps.

---

### 5.1 c.

**Veillez décrire vos risques liés à l'évolution des paramètres climatiques physiques.**

Identi- fication	Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/ indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence
51c-1	Évolution de la température moyenne	L'évolution de la température moyenne (p. ex., étés plus chauds ou hivers plus froids qu'aujourd'hui) pourrait avoir une incidence sur les activités de BMO, principalement exercées en Amérique du Nord. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : des étés plus chauds et des hivers plus froids entraîneraient a) une consommation accrue d'énergies comme l'électricité ou le gaz dans les locaux que nous occupons et b) un raccourcissement de la durée utile des équipements de chauffage, ventilation et climatisation (CVC), ceux-ci devant alors fonctionner à des régimes nettement supérieurs à ceux pour lesquels ils sont conçus. Nous pourrions alors être contraints d'investir pour les mettre à niveau ou les remplacer avant la fin actuellement prévue de leur vie utile.	Hausse des coûts d'exploitation	De 6 à 10 ans	Directe	Très probable	Faible
51c-2	Évolution des extrêmes de température	Une évolution des extrêmes de température pourrait causer des perturbations dans	Hausse des coûts d'exploitation	De 6 à 10 ans	Directe	Probable	Faible

Identification	Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence
		l'approvisionnement en énergie et en eau, les télécommunications et les transports. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : des perturbations de cette nature pourraient entraîner une augmentation des coûts en raison d'une modification des conditions de travail (plans de continuité des opérations), une perte de productivité découlant de la perturbation des activités ainsi que de l'absentéisme au travail. Environ 99 % des locaux occupés par BMO sont situés en Amérique du Nord.					
51c-3	Évolution des modèles de précipitations	Une évolution des modèles de précipitations pourrait causer des perturbations dans l'approvisionnement en énergie et en eau, les télécommunications et les transports. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : des perturbations de cette nature pourraient entraîner une augmentation des coûts en raison d'une modification des conditions de travail (plans de continuité des opérations), une	Hausse des coûts d'exploitation	Plus de 10 ans	Directe	Probable	Faible

Identi- fication	Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/ indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence
		perte de productivité découlant de la perturbation des activités ainsi que de l'absentéisme au travail. Environ 99 % des locaux occupés par BMO sont situés en Amérique du Nord.					
51c-4	Évolution des extrêmes de précipitation et des sécheresses	Une évolution des extrêmes de précipitations et des sécheresses pourrait causer des perturbations dans l'approvisionnement en énergie et en eau, les télécommunications et les transports. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : des perturbations de cette nature pourraient entraîner une augmentation des coûts en raison d'une modification des conditions de travail (plans de continuité des opérations), une perte de productivité découlant de la perturbation des activités ainsi que de l'absentéisme au travail. Environ 99 % des locaux occupés par BMO sont situés en Amérique du Nord.	Hausse des coûts d'exploitation	De 6 à 10 ans	Directe	Probable	Faible
51c-5	Cyclones tropicaux (ouragans et typhons)	Des cyclones tropicaux pourraient causer des perturbations dans l'approvisionnement en énergie et en eau, les	Hausse des coûts d'exploitation	Plus de 10 ans	Directe	Probable	Faible

Identi- fication	Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/ indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence
		télécommunica- tions et les transports. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : des perturbations de cette nature pourraient entraîner une augmentation des coûts en raison d'une modification des conditions de travail (plans de continuité des opérations), une perte de productivité découlant de la perturbation des activités ainsi que de l'absentéisme au travail. Cela serait plus prononcé pour nos installations situées en Chine ou susceptibles d'être touchées par des ouragans aux États-Unis (p. ex., en Floride ou au Kansas).					
51c-6	Incertitude relative aux risques physiques	Risques physiques pesant sur nos fournisseurs. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : les risques physiques auxquels sont exposés nos fournisseurs peuvent ultimement avoir une incidence non seulement sur nos propres activités, mais aussi sur la fourniture de produits ou de services à nos clients, selon les cas. La gamme des	Réduction ou perturbation de la capacité de production	De 1 à 5 ans	Indirect (chaîne d'approvi- sionne- ment)	Assez probable	Faible

Identi- fication	Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/ indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence
		conséquences possibles est, selon nous, la suivante : a) retards mineurs dans la fourniture de services ou de documents (p. ex., des processus internes ou des documents papier à remettre à des clients pourraient être retardés en cas de problème touchant l'approvisionnement en papier); b) problèmes touchant la chaîne d'approvisionnement, susceptibles d'entraîner l'obligation de faire appel à un autre fournisseur et de retarder certains envois, la mise en place de solutions provisoires, une hausse des coûts ou des différences (en bien ou en mal) dans la qualité du matériel; et c) cessation complète de la fourniture de services ou de produits à court ou moyen terme.					

#### 5.1 d.

**Veillez décrire (i) les répercussions financières potentielles du risque avant que des mesures ne soient prises; (ii) les méthodes que vous utilisez pour gérer ce risque; et (iii) les coûts associés à ces mesures.**

51c-1 Évolution de la température moyenne

(i) Répercussions financières potentielles du risque avant que des mesures ne soient prises

Les répercussions financières potentielles sont de deux ordres :

Une évolution de la température moyenne (des étés plus chauds ou des hivers plus froids qu'aujourd'hui) nous pousserait à augmenter notre consommation courante d'énergies comme l'électricité et le gaz naturel. Une augmentation de 10 % de la température moyenne pourrait se traduire par une hausse de 5 à 10 millions de dollars des coûts d'exploitation liés à l'énergie à l'échelle de l'organisation.

De plus, une évolution de la température moyenne pourrait aussi raccourcir la durée de vie des systèmes de CVC et nécessiter le remplacement de cet équipement plus tôt que prévu dans nos calendriers actuels. Les systèmes de CVC actuels, advenant une augmentation de 10 % de la température moyenne, pourrait voir leur durée utile, qui est de l'ordre de 15 à 20 ans, amputée d'un an et demi à deux ans. Cela pourrait avoir pour effet de faire croître de 10 % notre budget d'investissement annuel dans les systèmes de CVC.

(ii) Méthodes employées pour gérer ce risque

Nous avons commencé, ces dernières années, à suivre les degrés-jours de chauffage et les degrés-jours de climatisation pour les grands centres urbains d'Amérique du Nord dans lesquels se trouvent principalement les locaux de BMO Groupe financier. Nous nous procurons ces données auprès de nos fournisseurs indépendants de services de gestion d'installations, qui s'appuient sur Environnement Canada et, aux États-Unis, sur Wolfram Research pour déterminer les tendances. Si la durée utile de nos équipements de CVC devait être compromise, nous modifierions nos prévisions de dépenses d'investissement.

(iii) Coûts associés à ces mesures

Nous n'assumons aucun coût supplémentaire pour le suivi de l'évolution des températures moyennes, car ce suivi fait partie des services offerts par nos partenaires fournisseurs de service de gestion d'installations.

51c-2 – Évolution des extrêmes de température

(i) Répercussions financières potentielles du risque avant que des mesures ne soient prises

Nous n'avons pas modélisé les répercussions financières de ce risque, mais, d'après notre expérience actuelle, nous ne nous attendons pas à ce qu'elles soient importantes. Ces répercussions financières pourraient varier fortement selon les emplacements géographiques, le coût de l'énergie et l'état de nos infrastructures matérielles, y compris la technologie.

(ii) Méthodes employées pour gérer ce risque

Pour gérer ce risque, toutes les unités élaborent un plan de continuité des opérations qui tient compte de l'importance du temps comme facteur dans les activités qu'elles exercent (p. ex., télétravail, répartition des opérations en plusieurs endroits).

(iii) Coûts associés à ces mesures

Les coûts associés à ces mesures s'inscrivent dans le cadre de notre planification permanente de la continuité des opérations et ne sont pas considérés comme des coûts supplémentaires.

51c-3 – Évolution des modèles de précipitations

(i) Répercussions financières potentielles du risque avant que des mesures ne soient prises

Nous n'avons pas modélisé les répercussions financières de ce risque, mais, d'après notre expérience actuelle, nous ne nous attendons pas à ce qu'elles soient importantes. Ces répercussions financières pourraient varier fortement selon l'emplacement géographique des locaux que nous occupons.

(ii) Méthodes employées pour gérer ce risque

Notre équipe Gestion de la continuité des opérations gère ce risque en suivant les tendances des modèles de précipitations dans les régions susceptibles d'être touchées. Si nos succursales sont dans l'incapacité de fonctionner, nous pouvons nous appuyer sur notre vaste réseau de distribution et nos autres circuits de distribution (services bancaires en ligne ou par téléphone) pour servir nos clients. Pour gérer ce risque à l'échelon local, toutes les unités d'affaires élaborent un plan de continuité des opérations qui tient compte de l'importance du temps comme facteur dans les activités qu'elles exercent (p. ex., télétravail, répartition des activités dans plusieurs endroits).

(iii) Coûts associés à ces mesures

Les coûts de remise en état à la suite d'une inondation pourraient être de l'ordre de 50 000 \$ à 100 000 \$ par unité, selon la gravité des dommages, et ces coûts pourraient grimper si nous tardions à les engager, en raison des problèmes de moisissures ou de pourriture susceptibles d'apparaître ultérieurement. Du point de vue de la surveillance de la continuité des opérations, aucun coût supplémentaire n'est prévu, car cela fait partie de notre structure de coûts actuelle.

51c-4 – Évolution des extrêmes de précipitations et des sécheresses

(i) Répercussions financières potentielles du risque avant que des mesures ne soient prises

Nous n'avons pas modélisé les répercussions financières de ce risque, mais, d'après notre expérience actuelle, nous ne nous attendons pas à ce qu'elles soient importantes. Il semble qu'il soit difficile de modéliser avec exactitude ces répercussions financières, car l'évolution des extrêmes de précipitations et des sécheresses pourrait varier fortement selon la région où nos installations sont situées.

(ii) Méthodes employées pour gérer ce risque

Notre équipe Gestion de la continuité des opérations gère ce risque en suivant les tendances des extrêmes de précipitations dans les régions susceptibles d'être touchées. Si nos succursales sont dans l'incapacité de fonctionner, nous pouvons nous appuyer sur notre vaste réseau de distribution et nos autres circuits de distribution (services bancaires en ligne ou par téléphone) pour servir nos clients. Pour gérer ce risque à l'échelon local, toutes les unités d'affaires élaborent un plan de continuité des opérations qui tient compte de l'importance du temps comme facteur dans les activités qu'elles exercent (p. ex., télétravail, répartition des activités dans plusieurs endroits).

(iii) Coûts associés à ces mesures

Les coûts de remise en état à la suite d'une inondation pourraient être de l'ordre de 50 000 \$ à 100 000 \$ par unité, selon la gravité des dommages, et ces coûts pourraient grimper si nous tardions à les engager, en raison des problèmes de moisissures ou de pourriture susceptibles d'apparaître ultérieurement. Comme nous sommes

une institution financière, nos activités ne sont pas particulièrement exposées aux eaux. Du point de vue de la surveillance de la continuité des opérations, aucun coût supplémentaire n'est prévu, car cela fait partie de notre structure de coûts actuelle.

#### 51c-5 – Cyclones tropicaux (ouragans et typhons)

(i) Répercussions financières potentielles du risque avant que des mesures ne soient prises

Nous n'avons pas modélisé les répercussions financières de ce risque, mais, d'après notre expérience actuelle, nous ne nous attendons pas à ce qu'elles soient importantes. Nous estimons que notre exposition directe à ce risque est limitée, car nous avons actuellement peu d'installations situées dans des régions susceptibles d'être touchées par ces phénomènes météorologiques.

(ii) Méthodes employées pour gérer ce risque

Notre équipe Gestion de la continuité des opérations gère ce risque en suivant les tendances concernant les événements météorologiques extrêmes dans les régions susceptibles d'être touchées. Si nos succursales sont dans l'incapacité de fonctionner, nous pouvons nous appuyer sur notre vaste réseau de distribution et nos autres circuits de distribution (services bancaires en ligne ou par téléphone) pour servir nos clients. Pour gérer ce risque à l'échelon local, toutes les unités d'affaires élaborent un plan de continuité des opérations qui tient compte de l'importance du temps comme facteur dans les activités qu'elles exercent (p. ex., télétravail, répartition des activités dans plusieurs endroits).

(iii) Coûts associés à ces mesures

Les coûts de remise en état à la suite d'une inondation pourraient être de l'ordre de 50 000 \$ à 100 000 \$ par unité, auxquels pourraient s'ajouter des coûts supplémentaires, selon la gravité et le type des dommages, et ces coûts pourraient grimper si nous tardions à les engager, en raison des problèmes de moisissures ou de pourriture susceptibles d'apparaître ultérieurement. Du point de vue de la surveillance de la continuité des opérations, aucun coût supplémentaire n'est prévu, car cela fait partie de notre structure de coûts actuelle.

#### 51c-6 – Incertitude relative aux risques physiques

(i) Répercussions financières potentielles du risque avant que des mesures ne soient prises

Nous n'avons pas modélisé les répercussions financières de ce risque.

(ii) Méthodes employées pour gérer ce risque

Nos sources d'approvisionnement étant relativement diversifiées, nous estimons que nous pourrions – avec une certaine facilité et à un coût concurrentiel – remplacer un fournisseur par un autre. Nous classons toutefois les fournisseurs ou partenaires avec qui nous entretenons des relations plus importantes et dont une défaillance éventuelle pourrait représenter un risque plus grand comme des fournisseurs à « risque élevé »; nous gérons ces relations en conséquence. Nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils possèdent et mettent régulièrement à l'épreuve un plan d'urgence opérationnel, et leur demandons de nous confirmer cette mise à l'épreuve annuelle dans le cadre de notre exercice annuel d'attestation. Par ailleurs, nous veillons à ce que des plans soient en place pour réagir à toute interruption de service au cas où un fournisseur ou un partenaire connaîtrait des problèmes.

(iii) Coûts associés à ces mesures

Cela s'inscrit dans notre planification permanente de la continuité des opérations et de la gouvernance des relations fournisseurs et ne représente aucun coût supplémentaire pour l'organisation.

### 5.1 e.

#### Veillez décrire vos risques découlant d'autres développements liés au climat.

Identification	Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence
51e-1	Réputation	Le risque de réputation associé aux changements climatiques peut avoir une incidence sur nous dans deux domaines : • le crédit et les investissements et • nos propres activités. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : • Crédit et	Autres : répercussions sur la clientèle, diminution de la valorisation boursière	Inconnu	Directe	Improbable	Inconnu

Identification	Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/ indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence
		<p>investissements : Nous exerçons principalement nos activités en Amérique du Nord, où il n'existe actuellement pas de réglementation exhaustive à l'égard des changements climatiques. En tant qu'institution financière, nous avons des clients qui œuvrent dans des secteurs d'activité à fortes émissions de carbone. De ce fait, nous sommes exposés à un risque de réputation, dans la mesure où certaines ONG et autres parties prenantes pourraient examiner à la loupe notre rôle dans le financement d'entreprises appartenant à des secteurs de cette nature ou dans l'investissement dans ces entreprises. • Activités propres à BMO : BMO occupe un peu plus de 20 millions de pieds carrés de superficie immobilière et a, de ce fait, une empreinte carbone découlant de ses activités relativement importante. Nous nous exposons à un risque de réputation si nous ne prenons pas activement des mesures pour réduire les</p>					

Identification	Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/ indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence
		émissions attribuables à nos propres activités.					

#### 5.1 f.

**Veillez décrire (i) les répercussions financières potentielles du risque avant que des mesures ne soient prises; (ii) les méthodes que vous utilisez pour gérer ce risque; et (iii) les coûts associés à ces mesures.**

##### 51e-1 - Réputation

###### (i) Répercussions financières potentielles du risque avant que des mesures ne soient prises

Il est difficile de quantifier avec exactitude les conséquences financières du risque de réputation. Quoi qu'il en soit, nous attachons une grande valeur à notre réputation et nous nous efforçons de la protéger dans tout ce que nous faisons.

###### (ii) Méthodes employées pour gérer ce risque

###### Crédit et investissements

Pour gérer ce risque, des directives particulières liées aux changements climatiques s'appliquent aux opérations effectuées avec des clients qui œuvrent dans des secteurs d'activité à fortes émissions. Outre les autres facteurs de risque intégrés, nous évaluons les points suivants : a) existence de mesures de surveillance et de déclaration des émissions de gaz à effet de serre par l'emprunteur, y compris l'étendue et la qualité de ces mesures; b) volume total de gaz à effet de serre émis par l'emprunteur; c) existence d'un plan de réduction des émissions de carbone chez l'emprunteur, mode d'application de ce plan et rôle du conseil d'administration dans son élaboration; et d) capacité de l'emprunteur de s'adapter à l'évolution de la réglementation relative aux émissions de gaz à effet de serre. Nous suivons aussi l'évolution du cadre réglementaire, afin d'être prêts à intégrer les effets de toute modification de la réglementation dans nos activités.

###### Activités propres à BMO :

Nous nous sommes engagés à réduire notre incidence sur l'environnement, notamment celle qui résulte de nos propres activités. Le plus important facteur contributif de cette incidence – à hauteur de 91 % – est l'espace immobilier que nous occupons. Les déplacements d'affaires de nos employés et le parc de véhicules dont nous sommes propriétaires représentent la plus grande partie du reste. Nous nous exposons à un risque de réputation si nous ne prenons pas de mesures pour réduire les émissions liées à nos propres activités.

Pour gérer ce risque, nous avons élaboré un système de gestion environnementale robuste afin d'atténuer l'incidence de nos activités sur l'environnement. Nous nous sommes donné comme objectif d'améliorer constamment notre performance environnementale globale. Notre système de gestion environnementale nous impose de déterminer les activités, dans notre exploitation, qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement et de définir des objectifs, cibles et processus pour réduire ou éliminer cette incidence. Il exige également que nous fassions le suivi de nos résultats par rapport aux objectifs fixés et prenions des mesures pour réduire constamment les effets de notre empreinte sur l'environnement. Nous avons obtenu la certification internationalement reconnue ISO 14001 (Système de management environnemental) pour l'édifice de 19 étages que nous louons au 55, Bloor Street West, à Toronto (Ontario), ainsi que pour les locaux de L'Académie BMO Groupe financier, également à Toronto. Fidèles à notre résolution de réduire au minimum notre incidence sur l'environnement, nous continuons à appliquer notre système de gestion environnementale dans toutes nos activités.

Par ailleurs, BMO a atteint la carboneutralité en août 2010 à l'échelle de l'organisation. Cette étape importante couronne les efforts que nous avons déployés dans trois domaines : la réduction de la consommation d'énergie dans nos locaux et dans les déplacements professionnels de nos employés; notre investissement dans de l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables; et nos achats de crédits de carbone de grande qualité sur le marché volontaire pour compenser les émissions restantes, le cas échéant.

###### (iii) Coûts associés à ces mesures

###### Crédit et investissements

Ces mesures, qui sont menées à bien par les groupes Responsabilité sociétale et développement durable et Gestion du risque, s'inscrivent dans le cadre normal du travail, aussi ne représentent-elles aucun coût supplémentaire pour l'organisation. Nous assurons en outre activement la promotion de notre marque et faisons en sorte de protéger notre réputation en faisant preuve de leadership en matière environnementale.

###### Activités propres à BMO :

Les coûts totaux associés à notre certification ISO 14001 (Système de management environnemental) et à la vérification par un tiers de nos émissions de carbone sont minimales, puisqu'ils totalisent moins de 75 000 \$ par année. Outre les dépenses annuelles en immobilisations associées à nos efforts continus de conservation, nous dépensons près de 3 millions de dollars chaque année pour acheter des certificats d'énergie renouvelable et des crédits compensatoires de carbone de haute qualité sur le marché volontaire.

## 6.1

**Avez-vous décelé des occasions (actuelles ou futures) liées aux changements climatiques qui soient susceptibles d'avoir une incidence notable sur vos activités commerciales, votre chiffre d'affaires ou vos dépenses? Cochez toutes les réponses qui s'appliquent :**

Occasions liées à l'évolution de la réglementation

Occasions liées à l'évolution des paramètres climatiques physiques

Occasions découlant d'autres développements liés au climat

### 6.1 a.

**Veillez décrire les occasions qui s'offrent à vous en raison de l'évolution de la réglementation.**

Identification	Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence
61a-1	Accords volontaires	Normes volontaires en matière d'efficacité énergétique et d'environnement. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : à BMO, nous nous efforçons d'être un chef de file en matière de durabilité environnementale et de montrer l'exemple quant à la manière de mesurer, gérer et définir des cibles de réduction pour diminuer notre incidence sur l'environnement. C'est la raison pour laquelle nous avons mis volontairement en œuvre la norme indépendante internationalement reconnue ISO14001:2004, Système de management environnemental. L'adoption de cette norme pour un bon nombre de nos installations témoigne de notre leadership dans la prise de	Autres : Les conséquences potentielles sont de deux ordres : une mobilisation accrue des employés et une incidence favorable sur la réputation ET des coûts opérationnels réduits.	Actuellement	Directe	Très probable	Faible à moyenne

Identification	Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence
		<p>mesures volontaires avec les employés et les parties prenantes externes. De plus, d'autres normes facultatives comme les normes LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) et BOMA (Building Owners and Managers Association) nous donnent la possibilité de faire des choix encore plus éclairés lorsque nous choisissons des locaux à occuper. Cela nous aide ensuite à réduire notre consommation d'énergie et les émissions de GES qui en découlent. Le bilan de nos émissions de GES est vérifié chaque année par un tiers agréé. Notre engagement envers la carboneutralité et la réalisation de cet objectif sont également volontaires.</p>					
61a-2	Mécanismes de quotas et d'échanges	<p>Nouveaux marchés d'échange de droits d'émission. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : BMO Groupe financier est une organisation nord-américaine présente sur les marchés financiers du monde entier.</p>	Nouveaux produits ou services aux entreprises	Inconnu	Directe	Inconnu	Inconnu

Identifi- cation	Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/ indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence
		L'introduction d'une législation pourrait offrir des occasions de participer aux nouveaux marchés d'échange de droits d'émission. Jusqu'ici, ces occasions sont restées limitées en Amérique du Nord, en raison d'une législation peu claire et de l'étroitesse des marchés existants.					

#### 6.1 b.

**Veillez décrire (i) les répercussions financières potentielles de l'occasion; (ii) les méthodes que vous utilisez pour gérer cette occasion; et (iii) les coûts associés à ces mesures.**

#### 61a-1 Accords volontaires

(i) Répercussions financières (favorables) de l'occasion  
ISO14001:2004 :

La certification de nos installations selon la norme ISO 14001:2004, Système de management environnemental représente un coût financier direct, en raison de la validation par un tiers (tous les trois ans) et des activités de surveillance annuelles requises. De plus, la gestion de cet effort (création et mise à jour de méthodes, audits internes, etc.) entraîne des frais de personnel à l'interne. Les coûts annuels sont estimés à 50 000 \$ pour les deux éléments. L'application du système de gestion environnementale associé à la norme ISO dans nos installations procure également des avantages, en raison de l'établissement, du suivi et de la poursuite de cibles de réduction, qui contribuent à la réalisation de notre objectif de réduction de 10 % des émissions absolues à l'échelle de l'organisation. La vérification annuelle de nos émissions engendre aussi des coûts annuels (inférieurs à 100 000 \$); toutefois, les avantages sur le plan de l'assurance l'emportent largement sur ces coûts. LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) et BOMA (Building Owners and Managers Association) :

L'évolution des normes d'efficacité énergétique des produits, comme les normes LEED ou BOMA, de même que les mises à jour des codes de construction nationaux facilitent l'approvisionnement efficace (baux) de locaux écoénergétiques et fait baisser les coûts. La banalisation des normes d'efficacité des bâtiments a les conséquences suivantes sur le plan financier : a) les primes qu'avaient coutume d'exiger les propriétaires pour louer des biens conformes à ces normes diminuent, car l'offre de locaux conformes à celles-ci augmente (et donc le choix pour les locataires) et b) les coûts d'exploitation courants (loyers et coûts d'énergie) sont moins élevés sur la durée du bail. Ces immeubles tendent aussi à procurer un confort accru aux occupants, ce qui peut améliorer la productivité des employés; cet effet n'a toutefois pas encore été mesuré.

(ii) Méthodes employées pour gérer cette occasion

Le groupe Durabilité environnementale de BMO supervise la mise en œuvre dans nos locaux du système de gestion environnementale certifié ISO 14001:2004. De plus, le groupe coordonne le calcul des émissions de carbone de l'organisation, la vérification annuelle et la stratégie de carboneutralité. Les périodes couvertes par les rapports annuels concernant ces éléments correspondent à nos exercices, afin de coïncider avec celles des autres rapports externes de l'organisation.

BMO gère l'approvisionnement en locaux supplémentaires en appliquant un processus formel qui privilégie les biens respectant des normes de qualité telle la norme LEED Or (s'il y a lieu). BMO est également membre de la Commercial Building Energy Initiative dans la région du Grand Toronto, qui rassemble des propriétaires et des locataires dans le but d'améliorer l'efficacité énergétique; les normes représentent un volet de cette initiative permanente. Nous avons également mis à niveau nos normes internes de conception et de construction, afin d'y inclure, pour l'aménagement d'espace de bureaux, des exigences de rendement visant à réaliser de nouvelles

économies d'énergie (p. ex., 1 watt d'éclairage par pied carré). Ces mesures devraient favoriser la réalisation de notre cible de réduction de 10 % des émissions absolues.

(iii) Coûts associés à ces mesures

Les coûts totaux associés à notre certification ISO 14001:2004 et à la vérification par un tiers du bilan de nos émissions de carbone sont minimes, puisqu'elles totalisent moins de 75 000 \$ par année. Nous investissons également quelque 3 millions de dollars chaque année en crédits compensatoires de carbone de haute qualité et en certificats d'énergie renouvelable.

Aucun coût annuel supplémentaire n'est associé à nos pratiques en matière d'approvisionnement, car la recherche de locaux à louer ou à acquérir en fonction des normes fait désormais partie de nos pratiques d'exploitation. Nous constatons une baisse des primes auparavant exigées pour l'occupation de locaux certifiés LEED ou BOMA, en raison de l'augmentation de l'offre, et bénéfices d'une diminution des coûts d'exploitation attribuable à l'amélioration de l'efficacité énergétique des immeubles. Cette amélioration de l'efficacité énergétique contribue à la réalisation de notre cible de réduction des émissions absolues et aide à réduire autant que possible nos coûts d'exploitation annuels (environ 1 % des coûts d'exploitation totaux sont liés aux coûts énergétiques).

61a-2 Mécanismes de quotas et d'échanges

(i) Répercussions financières de l'occasion

L'adoption de lois susceptibles de stimuler des mesures économiques incitatives ou de conduire à la création de nouveaux marchés solides peut être vue par BMO comme une occasion. Cela pourrait se traduire par des revenus supplémentaires pour BMO, bien que, jusqu'ici, ces occasions soient restées limitées en Amérique du Nord, en raison d'une législation peu claire et de l'étroitesse des marchés existants.

(ii) Méthodes employées pour gérer cette occasion

Notre position actuelle consiste à suivre l'évolution de la législation sur les mécanismes de quotas et d'échanges, principalement en Amérique du Nord, et à évaluer les occasions de participer aux nouveaux marchés d'échange de droits d'émission lorsque nous aurons plus de certitude à ce sujet.

(iii) Coûts associés à ces mesures

Notre organisation étant présente dans le monde entier, le développement de capacités d'échange de droits d'émission de carbone (ressources, systèmes, etc.) devrait entraîner certains coûts; cependant, l'ampleur de ces coûts, de même que celle des avantages financiers connexes, n'a pas encore été définie. La responsabilité de la gestion de ces questions incombera, le cas échéant, à notre groupe Produits de négociation.

6.1 c.

**Veillez décrire les occasions liées à l'évolution des paramètres climatiques physiques.**

Identifi- cation	Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/ indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence
61c-1	Autres occasions liées à des facteurs climatiques physiques	Évolution des paramètres climatiques physiques. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : En tant qu'organisation occupant essentiellement de l'espace de bureau ou de l'espace commercial de petite superficie, nous recherchons constamment des moyens de tirer profit de l'évolution des paramètres climatiques physiques pour nos	Réduction des coûts d'exploitation	Actuellement	Directe	Probable	Faible

Identifi- cation	Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/ indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence
		bâtiments. Lorsque nous construisons ou aménageons des locaux du portefeuille immobilier de l'organisation, nous essayons d'exploiter les occasions liées à l'évolution des éléments météorologiques naturels. La rénovation d'immeubles pour tirer profit du refroidissement par une source naturelle en est un bon exemple. Plus précisément, cela consiste à faire entrer dans le bâtiment de l'air frais de l'extérieur afin d'alléger la demande d'électricité nécessaire pour refroidir l'air intérieur (au moyen de refroidisseurs d'immeuble de base) et de réduire les coûts d'exploitation. Nous considérons aussi les rénovations plus conventionnelles des bâtiments comme des occasions permanentes de tirer profit de l'évolution des conditions.					

**6.1 d.**

**Veillez décrire (i) les répercussions financières potentielles de l'occasion; (ii) les méthodes que vous utilisez pour gérer cette occasion; et (iii) les coûts associés à ces mesures.**

61c-1 – Autres facteurs climatiques physiques

(i) Répercussions financières de l'occasion

Nous confions actuellement, au Canada et aux États-Unis, des activités de gestion d'installations à des professionnels externes; nous ne divulguons pas les coûts de cette impartition. Un aspect essentiel de ces relations réside dans une gestion conforme aux impératifs de la durabilité environnementale de toutes les installations concernées. Le rendement écoénergétique de ces installations a été étalonné (intensité de la consommation/superficie en mètres carrés), et nous avons mis en place des programmes d'amélioration des

immobilisations sur cinq ans pour gérer les mesures et initiatives particulières que nous pouvons entreprendre afin de tirer profit des occasions de réduction permanente des coûts d'exploitation. Nous procédons chaque année à des mises à niveau de l'enveloppe des bâtiments (toiture, fenêtres, etc.), des systèmes de CVC (remplacement d'unités, chauffage ou refroidissement par zones) et des systèmes d'éclairage (passage de la technologie T12 à une technologie T8, T5 ou DEL). Les résultats de ces activités devraient favoriser l'atteinte de nos cibles annuelles de réduction des émissions.

(ii) Méthodes employées pour gérer cette occasion

En ce qui concerne nos immeubles de bureaux et autres installations clés (centres de service des opérations), nous continuons d'évaluer activement l'infrastructure des bâtiments pour rechercher des occasions de mettre à niveau l'équipement, d'améliorer l'efficacité écoénergétique et de raffiner nos processus opérationnels afin de réduire nos coûts et l'incidence globale de nos émissions. Nous avons mis en place un procédé de refroidissement par une source naturelle dans un certain nombre de nos installations du réseau. Dans certaines régions géographiques, nous avons également procédé à des achats en gros d'énergie, de manière à gérer de façon proactive nos coûts face à la hausse du prix des combustibles.

Les coûts associés à ces mesures s'inscrivent dans le cadre de notre effort permanent de gestion de l'énergie et ne sont pas considérés comme des coûts supplémentaires.

(iii) Coûts associés à ces mesures

Les coûts associés à ces occasions de mise à niveau sur le plan énergétique peuvent être importants (p. ex., entre 2 millions et 4 millions de dollars annuellement), selon la portée et l'ampleur des projets en question. Nous constatons généralement des économies au chapitre énergétique de l'ordre de 15 % à 20 %, selon, ici encore, la portée de chaque initiative particulière. Comme nous cherchons constamment à réduire nos coûts d'exploitation courants, ces activités font déjà partie de notre démarche habituelle et ne devraient entraîner aucun coût supplémentaire important.

6.1 e.

**Veillez décrire les occasions découlant d'autres développements liés au climat.**

Identification	Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence
61e-1	Autres facteurs	Mobilisation des employés. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : Les mesures prises par BMO à l'égard des changements climatiques et sa détermination constante à réduire son empreinte carbone absolue et à atteindre la carboneutralité ont eu une incidence positive sur la mobilisation des employés. La priorité que nous accordons continuellement aux initiatives	Autres : Augmentation de la mobilisation et de la conservation des employés, ainsi que de notre capacité à en attirer	Actuellement	Directe	Probable	Faible à moyenne

Identification	Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence
		visant à améliorer l'efficacité énergétique (réduction de la consommation), aux investissements dans l'énergie renouvelable et aux achats de crédits compensatoires de carbone constitue la stratégie de base ayant permis d'atteindre la carboneutralité. Nous croyons que nos actions en ce sens contribuent à attirer de nouveaux employés dans l'organisation et à conserver les employés actuels.					
61e-2	Réputation	Faire la preuve de notre leadership par l'exemple. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : BMO essaie de maximiser le rendement pour l'actionnaire et de trouver un équilibre entre ses engagements de rentabilité financière et ses engagements envers ses clients, ses employés, l'environnement et les collectivités où nous vivons et travaillons.	Hausse du cours de l'action (valorisation boursière)	Actuellement	Directe	Probable	Faible

Identifi- cation	Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/ indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence
		Nous croyons que nos efforts pour montrer l'exemple en ce qui a trait à la mesure, à la gestion et à la réduction de notre empreinte carbone, de même que pour faire preuve de transparence quant à nos politiques et pratiques à l'égard des changements climatiques, contribuent à améliorer notre réputation auprès des clients et de l'ensemble des parties prenantes.					

#### 6.1 f.

**Veillez décrire (i) les répercussions financières potentielles de l'occasion; (ii) les méthodes que vous utilisez pour gérer cette occasion; et (iii) les coûts associés à ces mesures.**

##### 61e-1 Autres facteurs

###### (i) Répercussions financières de l'occasion

Les mesures prises par BMO en ce qui a trait aux changements climatiques et son engagement à l'égard de la carboneutralité favorisent la mobilisation des employés et l'aident à conserver ses employés actuels comme à en attirer de nouveaux. Le groupe des Ressources humaines nous a signalé que les nouveaux employés tiennent de plus en plus compte des valeurs des organisations à l'égard du développement durable lorsqu'ils évaluent leurs options d'emploi. Bien qu'il ne soit pas possible de quantifier la corrélation directe entre ces valeurs et la conservation des employés, notre capacité à conserver ces derniers procure des avantages à l'organisation, comme la conservation du capital intellectuel et les économies réalisées au chapitre des coûts d'embauche et de formation.

###### (ii) Méthodes employées pour gérer cette occasion

BMO a lancé un certain nombre de programmes pour sensibiliser les employés à ces questions et les inciter à participer à des activités liées aux changements climatiques; par exemple :

- un site intranet spécialement consacré aux activités de BMO dans le domaine de la durabilité environnementale;
- le programme des ambassadeurs de l'environnement, dans le cadre duquel des employés aident bénévolement le groupe Durabilité environnementale à mettre en œuvre les initiatives tactiques de BMO et obtiennent de la rétroaction sur le terrain;
- la participation de BMO à l'événement annuel Une heure pour la planète et à des initiatives locales, à l'échelle de l'organisation, à l'occasion du Jour et de la Semaine de la Terre;
- la mise en place de relevés de paie électroniques, pour permettre aux employés de renoncer aux relevés papier;
- l'envoi électronique des documents destinés aux actionnaires aux employés porteurs d'actions;
- le programme de cartes d'utilisateur du transport en commun dans certaines villes, qui offre aux employés un rabais sur leurs cartes d'utilisateur et favorise la réduction des émissions liées au transport (environ 4 300 employés participent au programme chaque mois);

- le bulletin trimestriel « Un ciel bleu et clair » pour les employés, qui traite de sujets environnementaux actuels et de leur pertinence pour les employés;
- le remplacement graduel, dans notre parc automobile, des véhicules à essence conventionnels par des véhicules hybrides. Ces derniers représentent actuellement 84 % de notre parc;
- l'information relative aux changements climatiques contenue dans notre Rapport annuel, notre Rapport de développement durable, notre Rapport sociétal et notre site Web.

Nous avons atteint la carboneutralité grâce à l'importance primordiale que nous accordons aux mesures de réduction de la consommation, aux investissements dans les énergies renouvelables et, pour finir, à l'achat de crédits compensatoires de carbone de haute qualité. Le groupe Durabilité environnementale de BMO supervise ce programme.

(iii) Coûts associés à ces mesures

Le budget d'exploitation annuel du groupe Durabilité environnementale comprend les coûts associés aux activités de sensibilisation des employés et à la gestion de notre engagement à l'égard de la carboneutralité. Un employé à temps plein s'occupe de nos activités de mobilisation des employés et d'autres ressources représentant au moins un équivalent temps plein gèrent les activités liées aux émissions de carbone permettant à BMO d'être carboneutre. Ces coûts représentent environ 150 000 dollars annuellement en salaires et avantages sociaux. Les coûts d'achat de certificats d'énergie renouvelable et de crédits compensatoires de carbone s'établissent entre 2 et 3 millions de dollars par année. Les ambassadeurs de l'environnement sont bénévoles et n'engendrent aucun coût supplémentaire.

61e-2 Réputation

(i) Répercussions financières de l'occasion

Il est difficile de quantifier l'incidence financière de nos activités de gestion des changements climatiques et de notre empreinte carbone sur notre réputation, car d'autres facteurs influent manifestement sur le cours de notre action. Si nos mesures sont bien accueillies par nos clients et les parties prenantes, cette incidence positive sur notre réputation pourrait nous amener de nouveaux clients et contribuer à augmenter notre chiffre d'affaires.

(ii) Méthodes employées pour gérer cette occasion

Nous rendons compte de nos progrès de façon transparente, à l'interne, à notre personnel et, à l'extérieur, à nos clients, à nos actionnaires et aux autres parties prenantes, au moyen du CDP, de notre Rapport annuel, de notre Rapport de développement durable, de notre Rapport sociétal, de notre site Web et de communiqués réguliers.

(iii) Coûts associés à ces mesures

Les coûts marginaux de nos activités de gestion des changements climatiques et de notre empreinte carbone ne sont pas considérés comme importants et sont maintenant intégrés à notre budget d'exploitation annuel.

**Module : Comptabilisation des émissions de GES, Utilisation de l'énergie et des combustibles et échanges [Investisseur]**

**Page : 7. Méthodologie relative aux émissions**

7.1

**Veillez indiquer votre année de référence et vos émissions au cours de l'année de référence (domaines 1 et 2)**

Année de référence	Émissions de l'année de référence – domaine 1 (téq. CO <sub>2</sub> )	Émissions de l'année de référence – domaine 2 (téq. CO <sub>2</sub> )
Du lundi 1 <sup>er</sup> novembre 2010 au lundi 31 octobre 2011	24 034,46	97 585,79

7.2

**Indiquez le nom de la norme, du protocole ou de la méthodologie que vous avez employés pour recueillir des données sur vos activités et calculer vos émissions des domaines 1 et 2.**

Veillez sélectionner les méthodologies publiées que vous utilisez.
Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (édition révisée)
ISO 14064-1

Veillez sélectionner les méthodologies publiées que vous utilisez.

The Climate Registry: General Reporting Protocol

## 7.2 a.

Si vous avez sélectionné « Autre », veuillez préciser.

## 7.3

Veillez indiquer la source des potentiels de réchauffement planétaire que vous avez appliqués.

Gaz	Référence
CO <sub>2</sub>	Deuxième rapport d'évaluation du GIEC (100 ans)
CH <sub>4</sub>	Deuxième rapport d'évaluation du GIEC (100 ans)
N <sub>2</sub> O	Deuxième rapport d'évaluation du GIEC (100 ans)
HFC	Deuxième rapport d'évaluation du GIEC (100 ans)

## 7.4

Veillez indiquer les facteurs d'émission que vous avez appliqués et leur origine; vous pouvez aussi joindre une feuille Excel contenant ces données.

Combustible ou carburant/Matière/Énergie	Facteur d'émission	Unité	Référence
Gaz naturel	50,6124	kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	Protocole sur les GES – Installations, 2000
Mazout n° 2 (mazout de chauffage)	70.7712	kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	Protocole sur les GES – Installations, 2000 (diesel)
Mazout n° 2 (mazout de chauffage)	73,9062	kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	Protocole sur les GES – Installations, 2000 (mazout de chauffage)
Vapeur	0,1493	tonnes métriques CO <sub>2</sub> par tonne métrique	Laboratoire de recherche en diversification énergétique CANMET
Essence automobile	2 382,20	Autre : kg de CO <sub>2</sub> par m <sup>3</sup>	Protocole sur les GES – Sources mobiles
Carburéacteur	2 552,00	Autre : kg de CO <sub>2</sub> par m <sup>3</sup>	Protocole sur les GES – Sources mobiles
Autres : R-410A	1 725,00	tonnes métriques CO <sub>2</sub> par tonne métrique	GIEC 2000
Autres : Achat d'électricité – Australie	233,5901	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	Agence internationale de l'énergie (2012) – 2010
Autres : Achat d'électricité – Barbade	54,5956	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	Agence internationale de l'énergie (2012) – 2010
Autres : Achat d'électricité – Brésil	24,1015	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	Agence internationale de l'énergie (2012) – 2010
Autres : Achat d'électricité – Chine	212,9071	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	Agence internationale de l'énergie (2012) – 2010
Autres : Achat d'électricité – Émirats arabes unis	166,0609	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	Agence internationale de l'énergie (2012) – 2010
Autres : Achat d'électricité – France	21,9700	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par	Agence internationale de l'énergie (2012) – 2010

Combustible ou carburant/Matière/Énergie	Facteur d'émission	Unité	Référence
		GJ	
Autres : Achat d'électricité – Inde	253,4421	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	Agence internationale de l'énergie (2012) – 2010
Autres : Achat d'électricité – Irlande	127,2344	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	Agence internationale de l'énergie (2012) – 2010
Autres : Achat d'électricité – Luxembourg	113,8455	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	Agence internationale de l'énergie (2012) – 2010
Autres : Achat d'électricité – Mexique	126,3428	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	Agence internationale de l'énergie (2012) – 2010
Autres : Achat d'électricité – Royaume-Uni	127,0466	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	Agence internationale de l'énergie (2012) – 2010
Autres : Achat d'électricité – Singapour	138,7363	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	Agence internationale de l'énergie (2012) – 2010
Autres : Achat d'électricité – Suisse	7,5854	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	Agence internationale de l'énergie (2012) – 2010
Autres : Achat d'électricité – Alberta	204,93	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	Environnement Canada (2012) – 2011
Autres : Achat d'électricité – Colombie-Britannique	3,14	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	Environnement Canada (2012) – 2011
Autres : Achat d'électricité – Île-du-Prince-Édouard	0,53	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	Environnement Canada (2012) – 2011
Autres : Achat d'électricité – Manitoba	0,92	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	Environnement Canada (2012) – 2011
Autres : Achat d'électricité – Nouveau-Brunswick	123,25	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	Environnement Canada (2012) – 2011
Autres : Achat d'électricité – Nouvelle-Écosse	199,42	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	Environnement Canada (2012) – 2011
Autres : Achat d'électricité – Ontario	27,23	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	Environnement Canada (2012) – 2011
Autres : Achat d'électricité – Québec	0,47	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	Environnement Canada (2012) – 2011
Autres : Achat d'électricité – Saskatchewan	207,18	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	Environnement Canada (2012) – 2011
Autres : Achat d'électricité – Terre-Neuve-et-Labrador	5,67	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	Environnement Canada (2012) – 2011
Autres : Achat d'électricité – Territoires du Nord-Ouest	88,57	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	Environnement Canada (2012) – 2011
Autres : Achat d'électricité – Yukon	18,10	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	Environnement Canada (2012) – 2011
Autres : Achat d'électricité – eGrid-AZNM	150,7669	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2012)

Combustible ou carburant/Matière/Énergie	Facteur d'émission	Unité	Référence
		GJ	– 2009
Autres : Achat d'électricité – eGrid-CAMX	83,3103	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2012) – 2009
Autres : Achat d'électricité – eGrid-ERCT	149,4511	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2012) – 2009
Autres : Achat d'électricité – eGrid-FRCC	148,8823	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2012) – 2009
Autres : Achat d'électricité – eGrid-MROE	201,6644	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2012) – 2009
Autres : Achat d'électricité – eGrid-MROW	206,3622	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2012) – 2009
Autres : Achat d'électricité – eGrid-NEWE	92,5194	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2012) – 2009
Autres : Achat d'électricité – eGrid-NWPP	103,7472	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2012) – 2009
Autres : Achat d'électricité – eGrid-NYCW	77,1154	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2012) – 2009
Autres : Achat d'électricité – eGrid-RFCE	120,0288	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2012) – 2009
Autres : Achat d'électricité – eGrid-RFCM	210,2605	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2012) – 2009
Autres : Achat d'électricité – eGrid-RFCW	192,6211	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2012) – 2009
Autres : Achat d'électricité – eGrid-RMPA	231,0056	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2012) – 2009
Autres : Achat d'électricité – eGrid-SPNO	229,9656	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2012) – 2009
Autres : Achat d'électricité – eGrid-SRMW	221,6490	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2012) – 2009
Autres : Achat d'électricité – eGrid-SRSO	167,9038	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2012) – 2009
Autres : Achat d'électricité – eGrid-SRVC	131,2556	Autre : kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2012) – 2009

### Renseignements supplémentaires

En 2012, BMO a redéfini l'année de référence et recalculé les émissions de l'année de référence (domaines 1 et 2) pour l'exercice 2011, à la suite d'une acquisition importante effectuée en juillet 2011. L'année de référence et les émissions de l'année de référence ont été rajustées pour tenir compte de cette acquisition comme si elle avait été effective au premier jour de l'exercice 2011 (le 1<sup>er</sup> novembre 2010).

8.1

**Veillez sélectionner le périmètre de mesure que vous utilisez pour votre inventaire des gaz à effet de serre (domaines 1 et 2).**

Entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé.

8.2

**Veillez indiquer le volume global de vos émissions brutes du domaine 1 en tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub> (téq. CO<sub>2</sub>).**

24 034,46

8.3

**Veillez indiquer le volume global de vos émissions brutes du domaine 2 en tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub> (téq. CO<sub>2</sub>).**

97 585,79

8.4

**Y a-t-il des sources d'émissions des domaines 1 et 2 qui ne sont pas incluses dans votre déclaration (installations, GES particuliers, activités, secteurs géographiques, etc.)?**

Non

8.5

**Veillez estimer le degré d'incertitude des chiffres totaux que vous avez indiqués pour le volume global de vos émissions brutes des domaines 1 et 2 et préciser les motifs d'incertitude concernant la collecte, la manipulation des données et les calculs effectués.**

Émissions du domaine 1 : Marge d'incertitude	Émissions du domaine 1 : Principaux motifs d'incertitude	Émissions du domaine 1 : Veuillez justifier en détail l'incertitude concernant vos données.	Émissions du domaine 2 : Marge d'incertitude	Émissions du domaine 2 : Principaux motifs d'incertitude	Émissions du domaine 2 : Veuillez justifier en détail l'incertitude concernant vos données.
Plus de 2 %, sans dépasser 5 %	Lacunes dans les données Contraintes touchant les processus de mesure Gestion des données	Nos principaux motifs d'incertitude concernant nos données sont les suivants : Collecte ou gestion des données : 1) Exhaustivité – nous estimons encore un certain pourcentage de nos émissions du domaine 1, en raison du manque de données disponibles (lacunes dans les données et contraintes touchant les processus de mesure). Les données sur la consommation liée aux émissions du domaine 1	Plus de 2 %, sans dépasser 5 %	Lacunes dans les données Contraintes touchant les processus de mesure Gestion des données	Nos principaux motifs d'incertitude concernant nos données sont les suivants : Collecte ou gestion des données : 1) Exhaustivité – nous estimons encore un certain pourcentage de nos émissions du domaine 2 en raison du manque de données disponibles (lacunes dans les données et contraintes touchant les processus de mesure). Les données sur la consommation liée aux émissions du domaine 2

Émissions du domaine 1 : Marge d'incertitude	Émissions du domaine 1 : Principaux motifs d'incertitude	Émissions du domaine 1 : Veuillez justifier en détail l'incertitude concernant vos données.	Émissions du domaine 2 : Marge d'incertitude	Émissions du domaine 2 : Principaux motifs d'incertitude	Émissions du domaine 2 : Veuillez justifier en détail l'incertitude concernant vos données.
		<p>produites par les installations ou les véhicules sont recueillies à l'interne par les employés de BMO ou, pour les installations, par les gestionnaires de ces dernières. 2) Exactitude – dans les cas où les données nous proviennent de sources extérieures (gestionnaires des installations), il existe un risque que certaines inexactitudes s'y soient glissées. Nous dépendons des contrôles internes mis en place par les gestionnaires de nos installations, et nous procédons régulièrement à des vérifications des processus de ces derniers afin d'avoir un degré raisonnable de certitude concernant la fiabilité de leurs activités. Manipulation des données : 1) La collecte des données provenant des factures des entreprises de services publics et leur transfert vers des systèmes d'enregistrement de données ou des feuilles de calcul où elles sont regroupées comportent aussi un risque d'erreur. Dans le cas des renseignements recueillis à l'interne, nous confions à une personne la tâche de recueillir les données mensuelles et de les regrouper dans une feuille de calcul, et à d'autres celle d'effectuer des vérifications au moyen d'échantillons. Ces vérifications portent principalement sur les établissements qui</p>			<p>produites par les installations sont recueillies à l'interne par les employés de BMO ou par les gestionnaires des installations. 2) Exactitude – dans les cas où les données nous proviennent de sources extérieures (gestionnaires des installations), il existe un certain risque d'inexactitude. Nous dépendons des contrôles internes mis en place par les gestionnaires de nos installations, et nous procédons régulièrement à des vérifications des processus de ces derniers afin d'avoir un degré raisonnable de certitude concernant la fiabilité de leurs activités. Manipulation des données : 1) La collecte des données provenant des factures des entreprises de services publics et leur transfert vers des systèmes d'enregistrement de données ou des feuilles de calcul où elles sont regroupées comportent aussi un risque d'erreur. Dans le cas des renseignements recueillis à l'interne, nous confions à une personne la tâche de recueillir les données mensuelles et de les regrouper dans une feuille de calcul, et à d'autres celle d'effectuer des vérifications au moyen d'échantillons. Ces vérifications portent principalement sur les établissements qui affichent les plus fortes consommations, de façon à réduire les risques d'erreur</p>

Émissions du domaine 1 : Marge d'incertitude	Émissions du domaine 1 : Principaux motifs d'incertitude	Émissions du domaine 1 : Veuillez justifier en détail l'incertitude concernant vos données.	Émissions du domaine 2 : Marge d'incertitude	Émissions du domaine 2 : Principaux motifs d'incertitude	Émissions du domaine 2 : Veuillez justifier en détail l'incertitude concernant vos données.
		<p>affichent les plus fortes consommations, de façon à réduire les risques d'erreur importante. Nous demandons que les mêmes processus soient utilisés dans les cas où l'information provient des gestionnaires de nos installations (p. ex., lorsqu'ils sont responsables du traitement des factures de services publics pour des établissements dont nous sommes propriétaires). À l'étape du chargement des données dans l'outil GHG:ID, nous nous efforçons d'atténuer les risques associés au transfert en employant des méthodes de chargement automatisées, et nous effectuons des vérifications au moyen de totaux de contrôle, c'est-à-dire en comparant les totaux obtenus avant et après le chargement. Les données recueillies à l'échelle de l'organisation et celles qui nous sont communiquées par des fournisseurs externes sont intégrées à un modèle de collecte des données. Toute lacune devant être comblée par une estimation est repérée au cours de ce processus. Une fois les données intégrées, le modèle de collecte des données est chargé dans l'outil GHG:ID, après quoi l'intégrité des données est vérifiée (dénombrement des installations et des dossiers, et vérification des chiffres totaux de consommation) pour s'assurer que celles-ci</p>			<p>importante. Nous demandons que les mêmes processus soient utilisés dans les cas où l'information provient des gestionnaires de nos installations (p. ex., lorsqu'ils sont responsables du traitement des factures de services publics pour des établissements dont nous sommes propriétaires). À l'étape du chargement des données dans l'outil GHG:ID, nous nous efforçons d'atténuer les risques associés au transfert en employant des méthodes de chargement automatisées, et nous effectuons des vérifications au moyen de totaux de contrôle, c'est-à-dire en comparant les totaux obtenus avant et après le chargement. Les données recueillies à l'échelle de l'organisation et celles qui nous sont communiquées par des fournisseurs externes sont intégrées à un modèle de collecte des données. Toute lacune devant être comblée par une estimation est repérée au cours de ce processus. Une fois les données intégrées, le modèle de collecte des données est chargé dans l'outil GHG:ID, après quoi l'intégrité des données est vérifiée (dénombrement des installations et des dossiers, et vérification des chiffres totaux de consommation) pour s'assurer que celles-ci ont été chargées de façon uniforme d'un programme à l'autre. Pour réduire les</p>

Émissions du domaine 1 : Marge d'incertitude	Émissions du domaine 1 : Principaux motifs d'incertitude	Émissions du domaine 1 : Veuillez justifier en détail l'incertitude concernant vos données.	Émissions du domaine 2 : Marge d'incertitude	Émissions du domaine 2 : Principaux motifs d'incertitude	Émissions du domaine 2 : Veuillez justifier en détail l'incertitude concernant vos données.
		ont été chargées de façon uniforme d'un programme à l'autre. Pour réduire les risques, lorsque les calculs sont effectués au moyen de feuilles de calcul conçues à l'interne, nous confions à des personnes différentes les tâches de création et de vérification.			risques, lorsque les calculs sont effectués au moyen de feuilles de calcul conçues à l'interne, nous confions à des personnes différentes les tâches de création et de vérification.

## 8.6

**Veillez indiquer la situation qui s'applique à vos émissions du domaine 1 en matière de vérification ou d'assurance.**

Vérification effectuée ou assurance acquise par l'intermédiaire d'un tiers.

### 8.6 a.

**Veillez indiquer la proportion de vos émissions du domaine 1 qui a été vérifiée ou à l'égard de laquelle l'assurance a été acquise.**

Plus de 90 %, et au plus 100 %

### 8.6 b.

**Veillez détailler les démarches de vérification ou d'évaluation du degré d'assurance effectuées et joindre les relevés pertinents.**

Type de vérification ou degré d'assurance	Norme applicable	Document à joindre
Assurance raisonnable	ISO14064-3	<a href="https://webadmin.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor_CDP_2013/Shared_Documents/Attachments/Investor-8.6b-C3-RelevantStatement/BMO_Emissions_Verification_Fiscal_2011_(Morrison_Hershfield).pdf">https://webadmin.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor_CDP_2013/Shared_Documents/Attachments/Investor-8.6b-C3-RelevantStatement/BMO Emissions Verification Fiscal 2011 (Morrison Hershfield).pdf</a>
Assurance raisonnable	Protocole général de vérification du Climate Registry	<a href="https://webadmin.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor_CDP_2013/Shared_Documents/Attachments/Investor-8.6b-C3-RelevantStatement/BMO_Emissions_Verification_Fiscal_2011_(Morrison_Hershfield)V2.pdf">https://webadmin.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor_CDP_2013/Shared_Documents/Attachments/Investor-8.6b-C3-RelevantStatement/BMO Emissions Verification Fiscal 2011 (Morrison Hershfield)V2.pdf</a>

## 8.7

**Veillez indiquer la situation qui s'applique à vos émissions du domaine 2 en matière de vérification ou d'assurance.**

Vérification effectuée ou assurance acquise par l'intermédiaire d'un tiers.

#### 8.7 a.

**Veillez indiquer la proportion de vos émissions du domaine 2 qui a été vérifiée ou à l'égard de laquelle l'assurance a été acquise.**

Plus de 90 %, et au plus 100 %

#### 8.7 b.

**Veillez détailler les démarches de vérification ou d'évaluation du degré d'assurance effectuées et joindre les relevés pertinents.**

Type de vérification ou degré d'assurance	Norme applicable	Document à joindre
Assurance raisonnable	ISO14064-3	<a href="https://webadmin.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor%20CDP%202013/Shared%20Documents/Attachments/Investor-8.7b-C3-RelevantStatement/BMO%20Emissions%20Verification%20Fiscal%202011%20(Morrison%20Hershfield).pdf">https://webadmin.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor CDP 2013/Shared Documents/Attachments/Investor-8.7b-C3-RelevantStatement/BMO Emissions Verification Fiscal 2011 (Morrison Hershfield).pdf</a>
Assurance raisonnable	Protocole général de vérification du Climate Registry	<a href="https://webadmin.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor%20CDP%202013/Shared%20Documents/Attachments/Investor-8.7b-C3-RelevantStatement/BMO%20Emissions%20Verification%20Fiscal%202011%20(Morrison%20Hershfield)V2.pdf">https://webadmin.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor CDP 2013/Shared Documents/Attachments/Investor-8.7b-C3-RelevantStatement/BMO Emissions Verification Fiscal 2011 (Morrison Hershfield)V2.pdf</a>

#### 8.8

**Votre entreprise génère-t-elle des émissions de dioxyde de carbone provenant de la combustion de carbone biologique séquestré?**

Non

#### Renseignements supplémentaires

Veillez prendre note que bien que nos émissions réelles pour l'exercice 2011 aient fait l'objet d'une vérification indépendante (Morrison Hershfield), nous les avons ensuite rajustées pour tenir compte de l'acquisition importante effectuée en juillet 2011. Les déclarations de vérification ci-annexées présentent les émissions réelles déclarées par l'intermédiaire du CDP pour l'exercice 2011, et non les émissions de référence telles qu'elles ont été ultérieurement recalculées. Le rajustement et le nouveau calcul des émissions de référence ont été effectués uniquement pour servir de base de comparaison aux émissions de l'exercice 2012. La comparaison de ces dernières aux émissions déclarées (non rajustées) pour 2011 est considérée comme non significative.

#### Pièces jointes

[https://webadmin.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor CDP 2013/Shared Documents/Attachments/InvestorCDP2013/8.EmissionsData\(1Nov2010-31Oct2011\)/BMO Emissions Verification Fiscal 2011 \(Morrison Hershfield\).pdf](https://webadmin.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor%20CDP%202013/Shared%20Documents/Attachments/InvestorCDP2013/8.EmissionsData(1Nov2010-31Oct2011)/BMO%20Emissions%20Verification%20Fiscal%202011%20(Morrison%20Hershfield).pdf)

**Page : 8. Données sur les émissions (du 1<sup>er</sup> novembre 2011 au 31 octobre 2012)**

#### 8.1

**Veillez sélectionner le périmètre de mesure que vous utilisez pour votre inventaire des gaz à effet de serre (domaines 1 et 2).**

Entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé.

## 8.2

Veillez indiquer le volume global de vos émissions brutes du domaine 1 en tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub> (t<sub>éq.</sub> CO<sub>2</sub>).

20 932,55

## 8.3

Veillez indiquer le volume global de vos émissions brutes du domaine 2 en tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub> (t<sub>éq.</sub> CO<sub>2</sub>).

86 853,06

## 8.4

Y a-t-il des sources d'émissions des domaines 1 et 2 qui ne sont pas incluses dans votre déclaration (installations, GES particuliers, activités, secteurs géographiques, etc.)?

Non

## 8.5

Veillez estimer le degré d'incertitude des chiffres totaux que vous avez indiqués pour le volume global de vos émissions brutes des domaines 1 et 2 et préciser les motifs d'incertitude concernant la collecte, la manipulation des données et les calculs effectués.

Émissions du domaine 1 : Marge d'incertitude	Émissions du domaine 1 : Principaux motifs d'incertitude	Émissions du domaine 1 : Veuillez justifier en détail l'incertitude concernant vos données.	Émissions du domaine 2 : Marge d'incertitude	Émissions du domaine 2 : Principaux motifs d'incertitude	Émissions du domaine 2 : Veuillez justifier en détail l'incertitude concernant vos données.
Plus de 2 %, sans dépasser 5 %	Lacunes dans les données Contraintes touchant les processus de mesure Gestion des données	Nos principaux motifs d'incertitude concernant nos données sont les suivants : Collecte ou gestion des données : 1) Exhaustivité – nous estimons encore un certain pourcentage de nos émissions du domaine 1 en raison du manque de données disponibles (lacunes dans les données et contraintes touchant les processus de mesure). Les données sur la consommation liée aux émissions du domaine 1 produites par les installations ou les véhicules sont recueillies à l'interne par les employés de	Plus de 2 %, sans dépasser 5 %	Lacunes dans les données Contraintes touchant les processus de mesure Gestion des données	Nos principaux motifs d'incertitude concernant nos données sont les suivants : Collecte ou gestion des données : 1) Exhaustivité – nous estimons encore un certain pourcentage de nos émissions du domaine 2 en raison du manque de données disponibles (lacunes dans les données et contraintes touchant les processus de mesure). Les données sur la consommation liée aux émissions du domaine 2 produites par les installations sont recueillies à l'interne par les employés de BMO ou

Émissions du domaine 1 : Marge d'incertitude	Émissions du domaine 1 : Principaux motifs d'incertitude	Émissions du domaine 1 : Veuillez justifier en détail l'incertitude concernant vos données.	Émissions du domaine 2 : Marge d'incertitude	Émissions du domaine 2 : Principaux motifs d'incertitude	Émissions du domaine 2 : Veuillez justifier en détail l'incertitude concernant vos données.
		<p>BMO ou, pour les installations, par les gestionnaires de ces dernières. 2) Exactitude – dans les cas où les données nous proviennent de sources extérieures (gestionnaires des installations), il existe un certain risque d'inexactitude. Nous dépendons des contrôles internes mis en place par les gestionnaires de nos installations, et nous procédons régulièrement à des vérifications des processus de ces derniers afin d'avoir un degré raisonnable de certitude concernant la fiabilité de leurs activités. Manipulation des données : 1) La collecte des données provenant des factures des entreprises de services publics et leur transfert vers des systèmes d'enregistrement de données ou des feuilles de calcul où elles sont regroupées comportent aussi un risque d'erreur. Dans le cas des renseignements recueillis à l'interne, nous confions à une personne la tâche de recueillir les données mensuelles et de les regrouper dans une feuille de calcul, et à d'autres celle d'effectuer des vérifications au moyen d'échantillons. Ces vérifications portent principalement sur les établissements qui affichent les plus fortes</p>			<p>par les gestionnaires des installations. 2) Exactitude – dans les cas où les données nous proviennent de sources extérieures (gestionnaires des installations), il existe un certain risque d'inexactitude. Nous dépendons des contrôles internes mis en place par les gestionnaires de nos installations, et nous procédons régulièrement à des vérifications des processus de ces derniers afin d'avoir un degré raisonnable de certitude concernant la fiabilité de leurs activités. Manipulation des données : 1) La collecte des données provenant des factures des entreprises de services publics et leur transfert vers des systèmes d'enregistrement de données ou des feuilles de calcul où elles sont regroupées comportent aussi un risque d'erreur. Dans le cas des renseignements recueillis à l'interne, nous confions à une personne la tâche de recueillir les données mensuelles et de les regrouper dans une feuille de calcul, et à d'autres celle d'effectuer des vérifications au moyen d'échantillons. Ces vérifications portent principalement sur les établissements qui affichent les plus fortes consommations, de façon à réduire les</p>

Émissions du domaine 1 : Marge d'incertitude	Émissions du domaine 1 : Principaux motifs d'incertitude	Émissions du domaine 1 : Veuillez justifier en détail l'incertitude concernant vos données.	Émissions du domaine 2 : Marge d'incertitude	Émissions du domaine 2 : Principaux motifs d'incertitude	Émissions du domaine 2 : Veuillez justifier en détail l'incertitude concernant vos données.
		<p>consommations, de façon à réduire les risques d'erreur importante. Nous demandons que les mêmes processus soient utilisés dans les cas où l'information provient des gestionnaires de nos installations (p. ex., lorsqu'ils sont responsables du traitement des factures de services publics pour des établissements dont nous sommes propriétaires). À l'étape du chargement des données dans l'outil GHG:ID, nous nous efforçons d'atténuer les risques associés au transfert en employant des méthodes de chargement automatisées, et nous effectuons des vérifications au moyen de totaux de contrôle, c'est-à-dire en comparant les totaux obtenus avant et après le chargement. Les données recueillies à l'échelle de l'organisation et celles qui nous sont communiquées par des fournisseurs externes sont intégrées à un modèle de collecte des données. Toute lacune devant être comblée par une estimation est repérée au cours de ce processus. Une fois les données intégrées, le modèle de collecte des données est chargé dans l'outil GHG:ID, après quoi l'intégrité des données est</p>			<p>risques d'erreur importante. Nous demandons que les mêmes processus soient utilisés dans les cas où l'information provient des gestionnaires de nos installations (p. ex., lorsqu'ils sont responsables du traitement des factures de services publics pour des établissements dont nous sommes propriétaires). À l'étape du chargement des données dans l'outil GHG:ID, nous nous efforçons d'atténuer les risques associés au transfert en employant des méthodes de chargement automatisées, et nous effectuons des vérifications au moyen de totaux de contrôle, c'est-à-dire en comparant les totaux obtenus avant et après le chargement. Les données recueillies à l'échelle de l'organisation et celles qui nous sont communiquées par des fournisseurs externes sont intégrées à un modèle de collecte des données. Toute lacune devant être comblée par une estimation est repérée au cours de ce processus. Une fois les données intégrées, le modèle de collecte des données est chargé dans l'outil GHG:ID, après quoi l'intégrité des données est vérifiée (dénombrement des</p>

Émissions du domaine 1 : Marge d'incertitude	Émissions du domaine 1 : Principaux motifs d'incertitude	Émissions du domaine 1 : Veuillez justifier en détail l'incertitude concernant vos données.	Émissions du domaine 2 : Marge d'incertitude	Émissions du domaine 2 : Principaux motifs d'incertitude	Émissions du domaine 2 : Veuillez justifier en détail l'incertitude concernant vos données.
		vérifiée (dénombrement des installations et des dossiers, et vérification des chiffres totaux de consommation) pour s'assurer que celles-ci ont été chargées de façon uniforme d'un programme à l'autre. Pour réduire les risques, lorsque les calculs sont effectués au moyen de feuilles de calcul conçues à l'interne, nous confions à des personnes différentes les tâches de création et de vérification.			installations et des dossiers, et vérification des chiffres totaux de consommation) pour s'assurer que celles-ci ont été chargées de façon uniforme d'un programme à l'autre. Pour réduire les risques, lorsque les calculs sont effectués au moyen de feuilles de calcul conçues à l'interne, nous confions à des personnes différentes les tâches de création et de vérification.

## 8.6

**Veuillez indiquer la situation qui s'applique à vos émissions du domaine 1 en matière de vérification ou d'assurance.**

Vérification effectuée ou assurance obtenue par l'intermédiaire d'un tiers.

### 8.6 a.

**Veuillez indiquer la proportion de vos émissions du domaine 1 qui a été vérifiée ou à l'égard de laquelle l'assurance a été acquise.**

Plus de 90 %, et au plus 100 %

### 8.6 b.

**Veuillez détailler les démarches de vérification ou d'évaluation du degré d'assurance effectuées et joindre les relevés pertinents.**

Type de vérification ou degré d'assurance	Norme applicable	Document à joindre
Assurance raisonnable	ISO14064-3	<a href="https://webadmin.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor%20CDP%202013/Shared%20Documents/Attachments/Investor-8.6b-C3-RelevantStatement/BMO%20Emissions%20Verification%20Statement%20-%20FY2012%20(Morrison%20Hershfield).pdf">https://webadmin.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor CDP 2013/Shared Documents/Attachments/Investor-8.6b-C3-RelevantStatement/BMO Emissions Verification Statement - FY2012 (Morrison Hershfield).pdf</a>
Assurance raisonnable	Protocole général de vérification du Climate Registry	<a href="https://webadmin.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor%20CDP%202013/Shared%20Documents/Attachments/Investor-8.6b-C3-RelevantStatement/BMO%20Emissions%20Verification%20Statement%20-%20FY2012%20(Morrison%20Hershfield)V2.pdf">https://webadmin.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor CDP 2013/Shared Documents/Attachments/Investor-8.6b-C3-RelevantStatement/BMO Emissions Verification Statement - FY2012 (Morrison Hershfield)V2.pdf</a>

## 8.7

**Veillez indiquer la situation qui s'applique à vos émissions du domaine 2 en matière de vérification ou d'assurance.**

Vérification effectuée ou assurance obtenue par l'intermédiaire d'un tiers.

### 8.7 a.

**Veillez indiquer la proportion de vos émissions du domaine 2 qui a été vérifiée ou à l'égard de laquelle l'assurance a été acquise.**

Plus de 90 %, et au plus 100 %

### 8.7 b.

**Veillez détailler les démarches de vérification ou d'évaluation du degré d'assurance effectuées et joindre les relevés pertinents.**

Type de vérification ou degré d'assurance	Norme applicable	Document à joindre
Assurance raisonnable	ISO14064-3	<a href="https://webadmin.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor%20CDP%202013/Shared%20Documents/Attachments/Investor-8.7b-C3-RelevantStatement/BMO%20Emissions%20Verification%20Statement%20-%20FY2012%20(Morrison%20Hershfield).pdf">https://webadmin.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor CDP 2013/Shared Documents/Attachments/Investor-8.7b-C3-RelevantStatement/BMO Emissions Verification Statement - FY2012 (Morrison Hershfield).pdf</a>
Assurance raisonnable	Protocole général de vérification du Climate Registry	<a href="https://webadmin.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor%20CDP%202013/Shared%20Documents/Attachments/Investor-8.7b-C3-RelevantStatement/BMO%20Emissions%20Verification%20Statement%20-%20FY2012%20(Morrison%20Hershfield)V2.pdf">https://webadmin.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor CDP 2013/Shared Documents/Attachments/Investor-8.7b-C3-RelevantStatement/BMO Emissions Verification Statement - FY2012 (Morrison Hershfield)V2.pdf</a>

## 8.8

**Votre entreprise génère-t-elle des émissions de dioxyde de carbone provenant de la combustion de carbone biologique séquestré?**

Non

### Renseignements supplémentaires

Relevé de vérification annexé – BMO Emissions Verification Statement - FY2012 (Morrison Hershfield).pdf. Veuillez prendre note que la vérification porte sur notre exercice du 1<sup>er</sup> novembre 2011 au 31 octobre 2012.

### Pièces jointes

[https://webadmin.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor CDP 2013/Shared Documents/Attachments/InvestorCDP2013/8.EmissionsData\(1Nov2011-31Oct2012\)/BMO Emissions Verification Statement - FY2012 \(Morrison Hershfield\).pdf](https://webadmin.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor%20CDP%202013/Shared%20Documents/Attachments/InvestorCDP2013/8.EmissionsData(1Nov2011-31Oct2012)/BMO%20Emissions%20Verification%20Statement%20-%20FY2012%20(Morrison%20Hershfield).pdf)

**Page : 9. Ventilation des émissions du domaine 1 (du 1<sup>er</sup> novembre 2010 au 31 octobre 2011)**

## 9.1

**Vos sources d'émissions du domaine 1 se trouvent-elles dans plus d'un pays?**

Oui

**9.1 a.**

**Veillez remplir le tableau ci-dessous.**

Pays/Région	Téq. CO <sub>2</sub> – domaine 1
Canada	12 928,42
États-Unis	11 106,04

**9.2**

**Veillez indiquer de quelles autres manières vous pouvez décomposer vos émissions du domaine 1 (cochez toutes les réponses pertinentes).**

Par groupe d'exploitation  
Par type d'installation  
Par type de GES  
Par activité

**9.2 a.**

**Veillez décomposer le volume global total de vos émissions brutes du domaine 1 en répartissant celles-ci par groupe d'exploitation.**

Groupe d'exploitation	Téq. CO <sub>2</sub> – émissions du domaine 1
BMO Banque de Montréal	13 223,14
BMO Banque Harris	10 811,32

**9.2 b**

**Veillez décomposer le volume global total de vos émissions brutes du domaine 1 en répartissant celles-ci par type d'installation.**

Type d'installation	Téq. CO <sub>2</sub> – émissions du domaine 1	Latitude	Longitude
Installations de détail (succursales, guichets automatiques)	14 377,69	90	-180
Bureaux	3 797,93	90	-180
Installations à vocation particulière (centres de service des opérations, centres informatiques, centres de formation)	3 994,15	90	-180
Véhicules	1 864,68	90	-180

**9.2 c.**

**Veillez décomposer le volume global total de vos émissions brutes du domaine 1 en répartissant celles-ci par type de GES.**

Type de GES	Téq. CO <sub>2</sub> – émissions du domaine 1
CH <sub>4</sub>	43,56
CO <sub>2</sub>	23 749,12
N <sub>2</sub> O	22,15
HFC	219,63

**9.2 d.**

**Veillez décomposer le volume global total de vos émissions brutes du domaine 1 en répartissant celles-ci par activité.**

Activité	Téq. CO <sub>2</sub> – émissions du domaine 1
Combustion de sources fixes (installations)	21 950,15
Combustion de sources mobiles (transport)	1 864,68
Émissions fugitives (HFC – installations)	219,63

### Renseignements supplémentaires

À la question 9.2 b., nous avons indiqué par la latitude et la longitude le quadrant où se trouvent les installations. Les installations où le domaine 1 s'applique sont toutes en Amérique du Nord.

## Page : 9. Ventilation des émissions du domaine 1 (du 1<sup>er</sup> novembre 2011 au 31 octobre 2012)

### 9.1

**Vos sources d'émissions du domaine 1 se trouvent-elles dans plus d'un pays?**

Oui

#### 9.1 a.

**Veillez remplir le tableau ci-dessous.**

Pays/Région	Téq. CO <sub>2</sub> – domaine 1
Canada	11 473,61
États-Unis	9 458,94

### 9.2

**Veillez indiquer de quelles autres manières vous pouvez décomposer vos émissions du domaine 1 (cochez toutes les réponses pertinentes).**

Par groupe d'exploitation  
Par type d'installation  
Par type de GES  
Par activité

#### 9.2 a.

**Veillez décomposer le volume global total de vos émissions brutes du domaine 1 en répartissant celles-ci par groupe d'exploitation.**

Groupe d'exploitation	Téq. CO <sub>2</sub> – émissions du domaine 1
BMO Banque de Montréal	11 555,06
BMO Banque Harris	9 377,49

#### 9.2 b

**Veillez décomposer le volume global total de vos émissions brutes du domaine 1 en répartissant celles-ci par type d'installation.**

Type d'installation	Téq. CO <sub>2</sub> – émissions du domaine 1	Latitude	Longitude
Installations de détail (succursales, guichets automatiques)	12 392,93	90	-180
Bureaux	3 972,83	90	-180
Installations à vocation particulière (centres de service des opérations, centres informatiques, centres de formation)	3 292,01	90	-180
Véhicules	1 274,78	90	-180

### 9.2 c.

**Veillez décomposer le volume global total de vos émissions brutes du domaine 1 en répartissant celles-ci par type de GES.**

Type de GES	Téq. CO <sub>2</sub> – émissions du domaine 1
CH <sub>4</sub>	39,27
N <sub>2</sub> O	19,37
CO <sub>2</sub>	20 859,13
HFC	14,78

### 9.2 d.

**Veillez décomposer le volume global total de vos émissions brutes du domaine 1 en répartissant celles-ci par activité.**

Activité	Téq. CO <sub>2</sub> – émissions du domaine 1
Combustion de sources fixes (installations)	19 642,99
Combustion de sources mobiles (transport)	1 274,78
Émissions fugitives (HFC – installations)	14,78

### Renseignements supplémentaires

À la question 9.2 b., nous avons indiqué par la latitude et la longitude le quadrant où se trouvent les installations. Les installations où le domaine 1 s'applique sont toutes en Amérique du Nord.

## Page : 10. Ventilation des émissions du domaine 2 (du 1<sup>er</sup> novembre 2010 au 31 octobre 2011)

### 10.1

**Vos sources d'émissions du domaine 2 se trouvent-elles dans plus d'un pays?**

Oui

#### 10.1 a.

**Veillez remplir le tableau ci-dessous.**

Pays/Région	Téq. CO <sub>2</sub> – domaine 2	Achat et consommation d'électricité, de chaleur, de vapeur ou de froid (MWh)	Achat et consommation d'électricité, de chaleur, de vapeur ou de froid provenant de sources à faibles émissions (MWh)
Canada	20 811,55	146 833,03	23 785,00
États-Unis	76 774,25	104 075,54	91 400,00

### 10.2

**Veillez indiquer de quelles autres manières vous pouvez décomposer vos émissions du domaine 2 (cochez toutes les réponses pertinentes).**

Par groupe d'exploitation  
Par type d'installation  
Par activité

**10.2 a.**

**Veillez décomposer le volume global total de vos émissions brutes du domaine 2 en répartissant celles-ci par groupe d'exploitation.**

Groupe d'exploitation	Téq. CO <sub>2</sub> – émissions du domaine 2
BMO Banque de Montréal	20 811,55
BMO Banque Harris	76 774,25

**10.2 b.**

**Veillez décomposer le volume global total de vos émissions brutes du domaine 2 en répartissant celles-ci par type d'installation.**

Type d'installation	Téq. CO <sub>2</sub> – émissions du domaine 2
Installations de détail (succursales, guichets automatiques)	75 522,25
Bureaux	7 212,50
Installations à vocation particulière (centres de service des opérations, centres informatiques, centres de formation)	14 851,05

**10.2 c.**

**Veillez décomposer le volume global total de vos émissions brutes du domaine 2 en répartissant celles-ci par activité.**

Activité	Téq. CO <sub>2</sub> – émissions du domaine 2
Combustion de sources fixes (installations)	97 585,79

**Renseignements supplémentaires**

À la question 10.1 a., nous avons indiqué sous « Achat et consommation d'électricité, de chaleur, de vapeur ou de froid provenant de sources à faibles émissions (MWh) », pour le Canada et les États-Unis, les quantités qui correspondent à nos engagements permanents d'achat de certificats d'énergie renouvelable dans les deux pays. Nous les déclarons uniquement à des fins de transparence. Toutes les émissions du domaine 2 indiquées dans la colonne « Achat et consommation d'électricité, de chaleur, de vapeur ou de froid (MWh) » sont des quantités brutes (non rajustées en fonction des achats de certificats d'énergie renouvelable).

**10.1**

**Vos sources d'émissions du domaine 2 se trouvent-elles dans plus d'un pays?**

Oui

**10.1 a.**

Veillez remplir le tableau ci-dessous.

Pays/Région	Téq. CO <sub>2</sub> – domaine 2	Achat et consommation d'électricité, de chaleur, de vapeur ou de froid (MWh)	Achat et consommation d'électricité, de chaleur, de vapeur ou de froid provenant de sources à faibles émissions (MWh)
Canada	16 213,64	145 865,55	23 785,00
États-Unis	70 639,42	101 008,90	91 400,00

## 10.2

Veillez indiquer de quelles autres manières vous pouvez décomposer vos émissions du domaine 2 (cochez toutes les réponses pertinentes).

Par groupe d'exploitation  
Par type d'installation  
Par activité

### 10.2 a.

Veillez décomposer le volume global total de vos émissions brutes du domaine 2 en répartissant celles-ci par groupe d'exploitation.

Groupe d'exploitation	Téq. CO <sub>2</sub> – émissions du domaine 2
BMO Banque de Montréal	16 496,67
BMO Banque Harris	70 356,39

### 10.2 b.

Veillez décomposer le volume global total de vos émissions brutes du domaine 2 en répartissant celles-ci par type d'installation.

Type d'installation	Téq. CO <sub>2</sub> – émissions du domaine 2
Installations de détail (succursales, guichets automatiques)	68 198,66
Bureaux	11 093,35
Installations à vocation particulière (centres de service des opérations, centres informatiques, centres de formation)	7 561,05

### 10.2 c.

Veillez décomposer le volume global total de vos émissions brutes du domaine 2 en répartissant celles-ci par activité.

Activité	Téq. CO <sub>2</sub> – émissions du domaine 2
Combustion de sources fixes (installations)	86 853,06

## Renseignements supplémentaires

À la question 10.1 a., nous avons indiqué sous « Achat et consommation d'électricité, de chaleur, de vapeur ou de froid provenant de sources à faibles émissions (MWh) », pour le Canada et les États-Unis, les quantités qui correspondent à nos engagements permanents d'achat de certificats d'énergie renouvelable dans les deux pays. Nous les déclarons uniquement à des fins de transparence. Toutes les émissions du domaine 2 indiquées dans la colonne « Achat et consommation d'électricité, de chaleur, de vapeur ou de froid (MWh) » sont des quantités brutes (non rajustées en fonction des achats de certificats d'énergie renouvelable).

11.1

Quelle proportion de vos dépenses opérationnelles totales a été consacrée à l'achat d'énergie au cours de l'année de déclaration?

Plus de 0 %, sans dépasser 5 %

11.2

Veuillez préciser, en MWh, les quantités d'énergie (combustibles, électricité, chaleur, vapeur et froid) que votre entreprise a achetées et consommées au cours de l'année de déclaration.

Type d'énergie	MWh
Combustibles	109 193,58
Électricité	246 150,22
Chaleur	0,00
Vapeur	724,23
Froid	0,00

11.3

Veuillez remplir le tableau ci-dessous en ventilant par type de combustible le volume total de combustibles indiqué précédemment.

Combustibles	MWh
Gaz naturel	95 471,25
Mazout n° 2 (mazout de chauffage)	8 735,53
Carburacteur	2 336,75
Essence automobile	2 650,05

11.4

Veuillez fournir des précisions sur les quantités d'électricité, de chaleur, de vapeur ou de froid comptabilisées avec un facteur de faibles émissions de carbone

Base d'application d'un facteur de faibles émissions de carbone	Quantité de MWh associée à l'électricité, à la chaleur, à la vapeur ou au froid à faibles émissions de carbone	Commentaires
Instruments de suivi, certificats d'énergie renouvelable (États-Unis)	91 400,00	Aux États-Unis, BMO a acheté des certificats d'énergie renouvelable au cours des trois dernières années. La quantité de 91 400 MWh indiquée correspond à notre achat annuel pour l'exercice 2012. Bien que nous soutenions les énergies renouvelables en achetant des certificats d'énergie renouvelable, nous ne comptabilisons pas l'électricité en fonction d'un facteur de faibles émissions de carbone dans le cadre de notre inventaire des émissions déclarées; nous en précisons la quantité aux fins de transparence uniquement.
Autres	23 785,00	Instruments de suivi, certificats d'énergie renouvelable (Canada) – Au Canada, BMO a acheté des certificats d'énergie renouvelable au cours des cinq dernières années. La quantité de 23 785 MWh indiquée correspond à notre achat annuel pour l'exercice 2012. Bien que nous soutenions les énergies renouvelables en achetant des certificats

Base d'application d'un facteur de faibles émissions de carbone	Quantité de MWh associée à l'électricité, à la chaleur, à la vapeur ou au froid à faibles émissions de carbone	Commentaires
		d'énergie renouvelable, nous ne comptabilisons pas l'électricité en fonction d'un facteur de faibles émissions de carbone dans le cadre de notre inventaire des émissions déclarées; nous en détaillons la quantité aux fins de transparence uniquement.

## Page : 12. Évolution des émissions

### 12.1

Comment vos émissions absolues (domaines 1 et 2 combinés) de l'année de déclaration ont-elles évolué par rapport à l'année précédente?

À la baisse

#### 12.1 a.

Veuillez remplir le tableau ci-dessous.

Cause	Volume d'émissions (pourcentage)	Sens de l'évolution	Commentaires
Mesures de réduction des émissions	2,29	Diminution	La baisse découle principalement (89 %) des mesures de réduction des émissions des domaines 1 et 2 que nous avons prises relativement à la consommation d'énergie dans les immeubles. Ces mesures ont principalement consisté à mettre à niveau les dispositifs d'éclairage et les enseignes, à mettre en place des systèmes d'automatisation des immeubles, à améliorer les enveloppes des bâtiments et à modifier ou améliorer les équipements CVC. Le reste de la baisse tient à la diminution des émissions du domaine 1 liées à l'utilisation de nos véhicules de service (augmentation du nombre de véhicules hybrides, recours à des technologies permettant de réduire les déplacements d'affaires au moyen de biens nous appartenant).
Dessaisissements	0	Diminution	Aucun dessaisissement pendant l'exercice 2012.
Acquisitions	0	Augmentation	Aucune acquisition ayant une incidence sur les émissions des domaines 1 et 2 pendant l'exercice 2012.
Fusions	0	Augmentation	Aucune fusion pendant l'exercice 2012.
Évolution des résultats	2,20	Augmentation	L'augmentation nette indiquée s'explique par l'incidence des installations dont nous étions propriétaires pendant toute l'année en 2011 et qui ont fermées en 2012, ainsi que de celles qui ne faisaient pas partie de notre portefeuille en 2011 et qui ont été ouvertes en 2012. Elle reflète aussi l'aliénation, à la suite de l'acquisition, de nombreux véhicules nous appartenant et dont nous n'avons plus besoin.
Changement de méthodologie	5,26	Diminution	Incidence nette résultant de l'évolution des facteurs régionaux d'émissions liées à l'électricité (Canada et États-Unis) et du changement de méthodologie d'estimation de la consommation d'énergie des guichets automatiques éloignés. Facteurs d'émissions : La demande d'information du CDP

Cause	Volume d'émissions (pourcentage)	Sens de l'évolution	Commentaires
			de 2012 (données de l'exercice 2011) renvoyait aux facteurs régionaux (provinciaux) d'émissions liées à l'électricité publiés en 2010 pour le Canada. La demande d'information du CDP de cette année (données de l'exercice 2012) renvoie aux facteurs régionaux (provinciaux) d'émissions liées à l'électricité publiés en 2011 pour le Canada. Nous avons identifié les conséquences de l'évolution des facteurs d'émissions comme un facteur contributif de l'évolution globale des émissions du domaine 2. La demande d'information du CDP de 2012 (données de l'exercice 2011) renvoie aux facteurs d'émissions liées à l'électricité de l'eGRID 2010 Version 1.1 (établis à partir des données de production d'électricité de 2007). La demande d'information du CDP de cette année (données de l'exercice 2012) renvoie aux facteurs d'émissions liées à l'électricité de l'eGRID 2012 (établis à partir des données de production d'électricité de 2009). Nous avons identifié les conséquences de l'évolution des facteurs d'émission comme un facteur contributif de l'évolution globale des émissions du domaine 2. Méthodologie relative aux guichets automatiques : Incidence supplémentaire mineure résultant du changement de la méthodologie utilisée pour estimer la consommation d'énergie des guichets automatiques éloignés. L'estimation de la consommation est passée de l'approximation basée sur le type d'installation et l'intensité régionale durant l'exercice 2011 à une estimation basée sur les caractéristiques de consommation d'énergie de chaque machine ou modèle (prenant en compte l'utilisation estimée selon l'état actif ou inactif) pour l'exercice 2012.
Évolution du périmètre de mesure des émissions	0	Augmentation	Aucun changement du périmètre de mesure des émissions durant l'exercice 2012. La comparaison des émissions des domaines 1 et 2 pendant l'exercice 2012 s'effectue par rapport aux valeurs de référence retraitées de l'exercice 2011; les changements du périmètre de mesure ont dès lors été pris en compte dans le cadre du retraitement des émissions de l'année de référence.
Évolution des conditions matérielles d'exploitation	0	Augmentation	Aucun changement des conditions matérielles d'exploitation durant l'exercice 2012.
Cause indéterminée	1,62	Diminution	Incidences de source inconnue sur les émissions. Il est difficile, dans une vaste organisation comme la nôtre, d'avoir une vision exhaustive des conséquences, causes ou activités liées à la réduction des émissions. Il subsiste dès lors un écart dont la cause reste indéterminée.
Autres	4,41	Diminution	Deux éléments expliquent le pourcentage d'évolution nette indiqué. Premièrement, les émissions ajustées relatives aux installations prises en charge dans le cadre de notre acquisition de juillet 2011 (M&I Bank, aux États-Unis) ont toutes été calculées à partir de données approximatives sur la consommation. Même si ces calculs sont justifiables, transparents et conformes au protocole sur les GES, ils représentent une part importante des émissions retraitées pour l'exercice 2011. Pour l'exercice 2012, nous avons pu

Cause	Volume d'émissions (pourcentage)	Sens de l'évolution	Commentaires
			obtenir des chiffres réels sur la consommation de la majeure partie de ces installations, des processus ayant été mis en place à cet effet après l'acquisition, et nous sommes d'avis que les chiffres de l'exercice 2012 reflètent mieux les émissions de ces installations. Nous avons déterminé ce qui nous semble être une différence représentative et la considérons comme telle. Deuxièmement, bien que notre outil de calcul des émissions de GES ne nous offre pas la possibilité de quantifier l'incidence particulière des conditions météorologiques, nous attribuons une part de la réduction de nos émissions à des conditions météorologiques plus favorables durant l'exercice 2012 que pendant l'exercice précédent en ce qui a trait aux domaines 1 et 2. Nous nous sommes procuré des renseignements comparatifs pour les deux exercices pour la plupart des grands centres urbains, et nous sommes d'avis qu'ils donnent un aperçu du sens et de l'ampleur de l'incidence de ces conditions sur nos émissions.

## 12.2

**Veillez exprimer vos émissions brutes combinées des domaines 1 et 2 pour l'année de déclaration en tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub> sur le total des revenus dans l'unité monétaire choisie.**

Ratio d'intensité	Numérateur de la mesure	Dénominateur de la mesure	Évolution par rapport à l'année précédente (%)	Sens de l'évolution	Cause de l'évolution
0,0000066823	téq. CO <sub>2</sub>	Total des revenus	7,4	Augmentation	Les revenus ont augmenté de 15,7 % durant l'exercice 2012 par rapport à 2011; l'importante acquisition de M&I Bank aux États-Unis a contribué à cette hausse. Les émissions absolues (téq. CO <sub>2</sub> – domaines 1 et 2) ont augmenté de 24,2 % pendant la même période, en raison surtout, là encore, de l'acquisition de M&I Bank en juillet 2011. Pour établir ces chiffres, nous avons utilisé les revenus comptables et les émissions réelles déclarées pour chacun des exercices, malgré le fait que nos émissions de référence ont été retraitées pour tenir compte de l'incidence de l'acquisition. Si on n'ajuste pas également les revenus de 2011 (ce que nous n'avons pas fait), toute comparaison par rapport aux émissions retraitées de 2011 est d'une valeur limitée. Nous avons fourni cette information car elle nous a été demandée, mais nous considérons qu'elle ne représente pas l'indicateur le plus pertinent. Le nombre de

Ratio d'intensité	Numérateur de la mesure	Dénominateur de la mesure	Évolution par rapport à l'année précédente (%)	Sens de l'évolution	Cause de l'évolution
					téq. CO <sub>2</sub> par employé et le nombre de téq. CO <sub>2</sub> par m <sup>2</sup> de locaux occupés (voir les questions 12.3 et 12.4 ci-dessous) nous semblent des mesures beaucoup plus éloquents.

### 12.3

**Veillez décrire vos émissions brutes combinées des domaines 1 et 2 pour l'année de déclaration en tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub> par employé équivalent temps plein (ETP).**

Ratio d'intensité	Numérateur de la mesure	Dénominateur de la mesure	Évolution par rapport à l'année précédente (%)	Sens de l'évolution	Cause de l'évolution
2,3294	téq. CO <sub>2</sub>	Employé ETP	10,03	Diminution	Le nombre d'employés a baissé de 703, soit 1,5 %, entre 2011 (chiffres retraités) et 2012, tandis que les émissions absolues (domaine 1 et domaine 2) ont diminué de 13 835 téq. CO <sub>2</sub> , soit 11,4 %, durant la même période. Pour tenir compte de l'importante acquisition de M&I Bank aux États-Unis en juillet 2011, les émissions de référence ont été retraitées pour l'exercice 2011 et ce sont ces chiffres qui ont servi de base de comparaison. En marge des mesures permanentes à l'interne visant à réduire les émissions, les conditions météorologiques et la baisse des facteurs d'émissions liées à l'électricité ont favorisé la diminution globale des émissions des domaines 1 et 2, et donc de cette mesure de l'intensité.

### 12.4

**Veillez indiquer un ratio d'intensité (normalisé) supplémentaire pertinent par rapport aux activités de votre entreprise.**

Ratio d'intensité	Numérateur de la mesure	Dénominateur de la mesure	Évolution par rapport à l'année précédente (%)	Sens de l'évolution	Cause de l'évolution
0,1183	téq. CO <sub>2</sub>	mètre carré	16,66	Diminution	Le ratio d'intensité représente les émissions des domaines 1, 2 et 3 par mètre carré de surface de bureaux occupée. Les émissions du domaine 3 liées aux immeubles se rapportent à notre occupation des locaux loués définis dans le périmètre de mesure des émissions que nous

Ratio d'intensité	Numérateur de la mesure	Dénominateur de la mesure	Évolution par rapport à l'année précédente (%)	Sens de l'évolution	Cause de l'évolution
					utilisons, soit « entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé ». La superficie immobilière a augmenté légèrement pendant l'exercice 2012 (32 000 m <sup>2</sup> ), alors que les émissions totales ont reculé de 15,21 % (par rapport aux émissions retraitées de 2011). Pour tenir compte de l'importante acquisition de M&I Bank aux États-Unis en juillet 2011, les émissions de référence ont été retraitées pour l'exercice 2011 et ce sont ces chiffres qui ont servi de base de comparaison. En marge des mesures permanentes à l'interne destinées à réduire la consommation énergétique, les conditions météorologiques et la baisse des facteurs d'émissions liées à l'électricité ont favorisé la diminution globale des émissions des domaines 1, 2 et 3 (y compris les installations louées en raison du périmètre de mesure), et donc de cette mesure de l'intensité.
0,4309	téq. CO <sub>2</sub>	Autres : Employé ETP	8,81	Diminution	Le ratio d'intensité concerne les émissions des domaines 1 et 3 (téq. CO <sub>2</sub> ) liées aux déplacements pour affaires (par voie aérienne ou terrestre) par employé ETP. Le nombre d'employés a baissé de 703, soit 1,5 %, entre 2011 (chiffres retraités) et 2012. Les émissions liées aux déplacements pour affaires (téq. CO <sub>2</sub> ) ont diminué de 10,17 % pendant la même période, en partie grâce à la diminution du nombre de voyages motivés par les activités d'acquisition qui ont abouti à l'opération conclue en juillet 2011. Nous continuons aussi à mettre l'accent sur les technologies (téléconférence, vidéoconférence), afin d'éviter autant que possible les déplacements d'affaires, ce qui a également contribué à la réduction des émissions. Pour tenir compte de l'importante acquisition de M&I Bank aux États-Unis en juillet 2011, les émissions de référence ont été retraitées pour l'exercice 2011 et ce sont ces chiffres qui ont servi de base de comparaison.

### Renseignements supplémentaires

Dans nos réponses aux questions 12.1, 12.1 a., 12.3 et 12.4, nous prenons pour point de comparaison les données de référence ajustées ou retraitées pour l'exercice 2011, qui tiennent compte de l'incidence sur l'ensemble de l'exercice de l'importante acquisition conclue en juillet 2011.

13.1

**Participez-vous à un système d'échange de quotas d'émission?**

Non, et nous ne prévoyons pas, à l'heure actuelle, de participer à un tel système dans les deux ans à venir.

13.2

**Au cours de la période de déclaration, votre entreprise a-t-elle créé ou acheté des crédits de carbone générés par des projets?**

Oui

13.2 a.

**Veillez remplir le tableau ci-dessous.**

Création ou achat de crédits?	Type de projet	Identification des projets	Norme de vérification des crédits	Nombre de crédits (téq. CO <sub>2</sub> )	Nombre de crédits (téq. CO <sub>2</sub> ) : Volume ajusté en fonction du risque	Crédits prélevés	Objectif (p. ex., conformité)
Achat de crédits	Efficacité énergétique : industrie	Fonds pour un Canada Vert – Toronto District School Board (TDSB)	Autres : ISO 14064-2	56 921	56 921	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Efficacité énergétique : industrie	Fonds pour un Canada vert – Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB)	Autres : ISO 14064-2	2 789	2 789	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Efficacité énergétique : industrie	Fonds pour un Canada vert – Commission scolaire Pointe-de-l'Île (CSPI)	Autres : ISO 14064-2	2 662	2 662	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Efficacité énergétique : industrie	Fonds pour un Canada vert – Les Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge (SASV)	Autres : ISO 14064-2	1 143	1 143	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Efficacité énergétique : industrie	Fonds pour un Canada vert – Université d'Alberta (UOA)	Autres : ISO 14064-2	12 600	12 600	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Efficacité énergétique : industrie	Fonds pour un Canada vert – YMCA de la Région du Grand Toronto	Autres : ISO 14064-2	310	310	Oui	Compensation volontaire

Création ou achat de crédits?	Type de projet	Identification des projets	Norme de vérification des crédits	Nombre de crédits (téq. CO <sub>2</sub> )	Nombre de crédits (téq. CO <sub>2</sub> ) : Volume ajusté en fonction du risque	Crédits prélevés	Objectif (p. ex., conformité)
		(YMCA)					
Achat de crédits	Évitement des émissions de méthane	Fonds pour un Canada vert – Saint-Félicien (SF)	Autres : ISO 14064-2	56 536	56 536	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Énergie géothermique	Fonds pour un Canada vert – Centrale de chauffage de Chicoutimi, S.E.N.C. (CHI)	Autres : ISO 14064-2	6 490	6 490	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Bioénergie	Fonds pour un Canada vert – Merom Farms Ltd. (MRM)	Autres : ISO 14064-2	11 538	11 538	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Gaz d'enfouissement	Fonds pour un Canada vert – North Bay (NB)	Autres : ISO 14064-2	25 200	25 200	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Gaz d'enfouissement	Fonds pour un Canada vert – City of Guelph (COG)	Autres : ISO 14064-2	45 383	45 383	Oui	Compensation volontaire

**Page : 14. Émissions du domaine 3**

**14.1**

**Veillez justifier toutes les émissions du domaine 3 de votre organisation, en indiquant et en expliquant toute exclusion**

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	téq. CO <sub>2</sub>	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données primaires	Explication
Achat de biens et de services	Pertinent, pas encore calculé				Les émissions du groupe 3 de BMO Groupe financier résultant de nos achats de biens et de services sont liées à ce qui suit : - matériel technologique et de télécommunication (micro-ordinateurs, serveurs, photocopieurs, imprimantes, routeurs, commutateurs, etc.); - fournitures de bureau (stylos, papier, etc.); - mobilier et agencements (tables de travail, chaises, appareils d'éclairage, matériaux de construction,

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	téq. CO <sub>2</sub>	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données primaires	Explication
					<p>etc.); - services-conseils de firmes indépendantes; - documents publicitaires et de marketing. Si BMO Groupe financier n'a pas cherché à mesurer les émissions particulières liées à sa chaîne d'approvisionnement, c'est principalement en raison du manque de données disponibles. Toutefois, depuis le début de 2008, dans le cadre de notre processus d'appel d'offres (approche axée sur la chaîne d'approvisionnement), nous utilisons un questionnaire sur l'approvisionnement durable et tenons compte des résultats dans notre processus global de sélection. Si les résultats de ce processus ne nous permettent pas de répondre à cette question de manière quantitative, l'exercice s'est révélé utile en influençant le comportement d'un certain nombre de nos principaux fournisseurs.</p>
Biens d'équipement	Non pertinent, explication fournie				<p>Cette source d'émissions du domaine 3 serait pertinente pour les émissions en amont (c.-à-d. de l'extraction des ressources à la sortie de l'usine) découlant de la fabrication des biens d'équipement achetés ou acquis par l'entreprise déclarante au cours de l'année de déclaration. Dans le cas de BMO, cela s'appliquerait en particulier aux nouvelles installations construites ou aux nouveaux véhicules acquis. La stratégie constante de BMO consiste à louer de l'espace de bureau dans la mesure du possible, et peu de véhicules ont été remplacés pendant la période de déclaration.</p>
Activités liées	Pertinent,				Les émissions en amont

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	téq. CO <sub>2</sub>	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données primaires	Explication
aux combustibles et à l'énergie (non compris dans les domaines 1 ou 2)	pas encore calculé				des combustibles achetés, les émissions en amont de l'électricité achetée et les pertes de transmission et de distribution concernent BMO en tant qu'utilisateur de combustibles et d'électricité. Nous n'avons pour le moment pas essayé de calculer les émissions du domaine 3 relatives à cette source.
Transport et distribution en amont	Pertinent, pas encore calculé				Les émissions associées au transport et à la distribution de produits achetés par BMO entre les installations des fournisseurs de premier niveau et nos propres locaux (dans des véhicules ou des installations dont BMO n'est pas propriétaire ou qu'il ne contrôle pas) sont pertinentes. Nous n'avons pas jusqu'à maintenant essayé de calculer l'incidence de ces émissions. Les émissions associées aux services de transport et de distribution achetés par BMO, qui sont liées à la logistique d'expédition des produits achetés (dans des véhicules ou des installations dont BMO n'est pas propriétaire ou qu'il ne contrôle pas) sont pertinentes. BMO Groupe financier transmet de l'information sur ses produits à ses clients et de l'information destinée aux actionnaires à ses actionnaires. Cela peut entraîner des émissions liées à la livraison des relevés papier, des rapports annuels, des rapports sociétaux et d'autres documents papier. À l'heure actuelle, en raison surtout du manque de renseignements facilement accessibles, nous ne mesurons pas et ne déclarons pas les

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	téq. CO <sub>2</sub>	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données primaires	Explication
					émissions provenant de cette source.
Déchets produits par les activités	Pertinent, calculé	1 084,35	<p>BMO Groupe financier est indirectement responsable des émissions liées aux déchets solides produits par ses activités. Au cours de l'exercice 2012, nous avons mesuré et déclaré les émissions produites par les déchets solides de dix des immeubles de bureaux dont nous sommes propriétaires. Ces immeubles représentent une surface de quelque 4 millions de pieds carrés. Nous continuons dans la mesure du possible à élargir la portée de nos évaluations chaque année. Pour recueillir des données sur les déchets bruts, nous avons demandé à des fournisseurs externes de procéder à une vérification des déchets dans des installations dont nous sommes propriétaires (comme l'exige la réglementation en Ontario) et nous avons également obtenu des données établies au prorata, des propriétaires d'installations que nous louons. Le contenu des rapports de vérification et les données fournies par les propriétaires nous ont permis d'obtenir une ventilation des déchets destinés aux sites d'enfouissement et des déchets destinés au recyclage. Les</p>	100 %	<p>Le pourcentage indiqué se rapporte aux données disponibles pour les 10 installations d'importance notées. Un nombre important de nos installations sont de taille plus modeste et dispersées dans toute l'Amérique du Nord. Il n'est pas économique de recueillir de l'information sur les déchets de tous ces lieux; nous nous concentrons dès lors sur les installations les plus vastes nous appartenant ou, si nous les louons, dont nous sommes un important locataire.</p>

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	téq. CO <sub>2</sub>	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données primaires	Explication
			<p>données sur les déchets destinés aux sites d'enfouissement ont été annualisées et entrées dans l'outil GHG:ID d'ICF International pour permettre le calcul des émissions qui en résultent. Le facteur d'émission employé par l'outil de calcul est étalonné spécialement pour l'inventaire des GES d'une organisation, et basé sur l'outil WaRM crée par l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis). Le facteur relatif aux déchets urbains solides non triés prend en compte toutes les émissions associées au transport des déchets, à leur déversement dans un site d'enfouissement, à leur dégradation et aux émanations de méthane liées à leur décomposition en milieu anaérobie, et finalement, le « crédit » de carbone biogénique résiduel relatif au carbone biogénique qui reste enfoui à long terme dans le site. Ce facteur prend en compte non seulement le méthane, mais aussi le gaz carbonique (le tout étant converti et exprimé en facteur d'équivalent CO<sub>2</sub>).</p>		
Déplacements pour affaires	Pertinent, calculé	18 663,57	En tant qu'institution financière, nos émissions les plus importantes liées aux déplacements des employés pour	100 %	Nous obtenons des données primaires pour les types de déplacements d'affaires des employés indiqués (vol commercial, véhicule

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	téq. CO <sub>2</sub>	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données primaires	Explication
			<p>affaires, dans le domaine 3, sont attribuables aux sources suivantes : voyages aériens et déplacements terrestres (y compris l'utilisation occasionnelle des véhicules personnels des employés à des fins professionnelles, les véhicules de location et le train). Au cours des six dernières années, BMO a utilisé une version spécialement adaptée de l'outil GHG:ID d'ICF International pour calculer ses émissions de gaz à effet de serre. L'outil GHG:ID d'ICF International adapté pour BMO est entièrement conforme au document « Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (édition révisée) », élaboré par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development (Conseil mondial des affaires sur le développement durable) (« le protocole sur les GES »), ainsi qu'à la norme ISO 14064 : Gaz à effet de serre – Partie 1 : Spécification et lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration des émissions et des</p>		<p>de location, automobile personnelle et train). En raison de la difficulté d'obtenir des données sur les moyens de transport terrestre, comme les taxis, les limousines et les transports en commun, nous n'incluons pas ces émissions dans notre inventaire.</p>

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	téq. CO <sub>2</sub>	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données primaires	Explication
			<p>suppressions des gaz à effet de serre. Nous utilisons la méthodologie suivante pour recueillir les données relatives aux moyens de transport : les données sur notre utilisation pour affaires des transporteurs aériens commerciaux nous sont communiquées chaque année par notre fournisseur privilégié. Ces données nous indiquent la distance que représente l'aller simple de chaque vol ainsi que le nombre de vols effectués pour chaque destination. Ces renseignements permettent de calculer, au moyen de l'outil GHG:ID d'ICF International, les émissions pertinentes associées aux vols courts, moyens et longs courriers.</p> <p>Transport par voie terrestre : 1) Déplacements pour affaires des employés au moyen de leur propre véhicule : toutes les données sont recueillies dans notre système interne de remboursement des dépenses à mesure que les notes de frais sont soumises. Chaque année, nous extrayons ces données et utilisons le nombre de kilomètres parcourus ainsi qu'un facteur d'efficacité estimée selon le type de véhicule (fondé sur l'efficacité d'une automobile de taille</p>		

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	téq. CO <sub>2</sub>	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données primaires	Explication
			<p>moyenne) pour calculer les émissions au moyen de l'outil GHG:ID d'ICF International.</p> <p>2) Les données sur notre utilisation pour affaires du transport par rail nous sont communiquées chaque année directement par nos fournisseurs de services ferroviaires. Ces données nous indiquent la distance de l'aller simple pour différentes destinations ainsi que le nombre de voyages en train effectués pour chaque destination. Ces renseignements nous permettent de calculer les émissions associées à ces déplacements au moyen de l'outil GHG:ID d'ICF International.</p> <p>3) Véhicules de location : les données nous sont communiquées chaque année par nos deux fournisseurs privilégiés. Ces données indiquent le type de véhicule et la distance totale parcourue. Ces chiffres, combinés à un facteur d'efficacité estimée selon le type de véhicule (efficacité d'une automobile de taille moyenne), sont saisis dans l'outil GHG:ID d'ICF International qui calcule les émissions qui y sont associées. Les émissions sont exprimées en téq. CO<sub>2</sub>.</p>		
Trajet des employés	Pertinent, pas encore				Les émissions des quelque 46 000 employés

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	téq. CO <sub>2</sub>	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données primaires	Explication
entre leur lieu de travail et leur domicile	calculé				qui font le trajet entre leur domicile et leur lieu de travail à BMO Groupe financier sont pertinentes. À l'heure actuelle, en raison du manque de renseignements facilement accessibles concernant leur mode de déplacement et les distances couvertes, nous ne calculons pas et ne déclarons pas d'émissions relatives à cette source.
Actifs loués en amont	Pertinent, calculé	93 977,41	Compte tenu du périmètre de mesure que nous utilisons (entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé) et de nos obligations contractuelles relatives aux locaux dont nous sommes locataires (norme du Protocole des GES), les émissions des locaux loués sont classées comme des émissions du domaine 3. Les émissions liées à la consommation de combustible et à l'achat d'électricité pour les établissements dont nous sommes locataires (émissions des domaines 1 et 2 du locateur) représentent une part importante des émissions totales du domaine 3 que nous déclarons. Au cours des six dernières années, BMO a utilisé une version spécialement adaptée de l'outil GHG:ID d'ICF International pour calculer ses émissions de gaz à effet de serre. L'outil GHG:ID d'ICF International adapté pour BMO est	67,79 %	Données réelles sur la consommation obtenues pour 67,79 % des locaux (d'après le pourcentage des émissions calculé). Nous estimons la consommation pour les installations dont nous sommes locataires lorsqu'aucune donnée réelle n'est disponible. Nous calculons la consommation estimative en fonction du type d'installation et soit d'un facteur d'intensité par pied carré lorsque nous pouvons nous appuyer sur un échantillon suffisant d'installations comparables (pour lesquelles il existe des données réelles), soit des intensités publiées pour le type d'installation en question par région (État/province) ou par pays, selon le cas.

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	téq. CO <sub>2</sub>	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données primaires	Explication
			<p>entièrement conforme au document « Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (édition révisée) », élaborée par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development (Conseil mondial des affaires sur le développement durable) (« le protocole sur les GES ») et à la norme ISO 14064 : Gaz à effet de serre – Partie 1 : Spécification et lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration des émissions et des suppressions des gaz à effet de serre. À notre demande, les propriétaires ou les gestionnaires des locaux occupés par BMO Groupe financier nous fournissent chaque année leurs données sur la consommation. Dans les cas où il y a des compteurs de contrôle sur place, les renseignements sur la consommation réelle de combustible ou d'électricité sont utilisés pour établir notre consommation. Si aucune information de ce type n'est disponible, nous recevons des renseignements sur la consommation de l'immeuble entier, à</p>		

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	téq. CO <sub>2</sub>	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données primaires	Explication
			<p>partir desquels nous déterminons, au prorata de la superficie que nous occupons dans l'immeuble, la quantité de chacun des combustibles et d'électricité consommée par BMO Groupe financier. Nous demandons en outre aux propriétaires des immeubles de nous confirmer que les renseignements qui nous sont fournis reflètent fidèlement la consommation, et nous recevons pour divers immeubles les données réelles fournies par l'entreprise de services publics. Nous conservons une feuille de calcul détaillée concernant chaque établissement loué faisant l'objet de ce type de collecte de renseignements. Nous vérifions régulièrement l'intensité d'utilisation de l'énergie (consommation par pied carré) qui se dégage des renseignements sur la consommation qui nous sont fournis, afin de déceler toute anomalie apparente et la soumettre à un examen plus poussé. Les renseignements sur la consommation sont ensuite entrés dans l'outil GHG:ID d'ICF International en vue du calcul des émissions qui y sont associées.</p>		
Placements	Non évalué				Nous sommes conscients des débats portant sur les « émissions financées », et nous suivons l'évolution

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	téq. CO <sub>2</sub>	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données primaires	Explication
					des travaux effectués par le Protocole sur les GES et l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement en vue d'établir des orientations en matière de divulgation à l'usage des institutions financières; toutefois, à ce stade-ci, nous n'en avons pas évalué l'incidence sur notre organisation. De nombreux facteurs doivent être pris en compte : disponibilité, crédibilité et cohérence de l'information, sans oublier l'évolution du cadre réglementaire en Amérique du Nord, où se déroule le gros de nos activités.
Transport et distribution en aval	Non pertinent, explication fournie				Non pertinent, car cette source du domaine 3 comprend uniquement les émissions liées au transport et à la distribution de produits à partir du point de vente, ce qui est sans objet pour BMO.
Traitement des produits vendus	Non pertinent, explication fournie				En tant qu'institution financière, nous offrons des services financiers, par opposition à des biens matériels; dès lors cette source du domaine 3 n'est pas pertinente.
Utilisation des produits vendus	Non pertinent, explication fournie				En tant qu'institution financière, nous offrons des services financiers, par opposition à des biens matériels; dès lors cette source du domaine 3 n'est pas pertinente.
Traitement des produits vendus en fin de cycle	Non pertinent, explication fournie				En tant qu'institution financière, nous offrons des services financiers, par opposition à des biens matériels; dès lors cette source du domaine 3 n'est pas pertinente.
Actifs loués en aval	Non pertinent, explication fournie				Tous les biens dont BMO est propriétaire et qui sont loués à des tiers sont inclus dans les chiffres déclarés pour les domaines 1 et 2.

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	téq. CO <sub>2</sub>	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données primaires	Explication
Franchises	Non pertinent, explication fournie				BMO Groupe financier n'exerce aucune activité de franchisage; dès lors, cette source du domaine 3 n'est pas pertinente.
Autre (en amont)					
Autre (en aval)					

#### 14.2

**Veillez indiquer la situation qui s'applique à vos émissions du domaine 3 en matière de vérification ou d'assurance.**

Vérification effectuée ou assurance obtenue par l'intermédiaire d'un tiers.

##### 14.2 a.

**Veillez indiquer la proportion de vos émissions du domaine 3 qui a été vérifiée ou à l'égard de laquelle l'assurance a été acquise.**

Plus de 90 %, et au plus 100 %

##### 14.2 b.

**Veillez détailler les démarches de vérification ou d'évaluation du degré d'assurance effectuées et joindre les relevés pertinents.**

Type de vérification ou degré d'assurance	Norme applicable	Document à joindre
Assurance raisonnable	ISO14064-3	<a href="https://www.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor%20CDP%202013/Shared%20Documents/Attachments/Investor-14.2b-C3-RelevantStatementAttached/BMO%20Emissions%20Verification%20Statement%20-%20FY2012%20(Morrison%20Hershfield).pdf">https://www.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor CDP 2013/Shared Documents/Attachments/Investor-14.2b-C3-RelevantStatementAttached/BMO Emissions Verification Statement - FY2012 (Morrison Hershfield).pdf</a>
Assurance raisonnable	Protocole général de vérification du Climate Registry	<a href="https://www.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor%20CDP%202013/Shared%20Documents/Attachments/Investor-14.2b-C3-RelevantStatementAttached/BMO%20Emissions%20Verification%20Statement%20-%20FY2012%20(Morrison%20Hershfield).pdf">https://www.cdproject.net/sites/2013/17/1417/Investor CDP 2013/Shared Documents/Attachments/Investor-14.2b-C3-RelevantStatementAttached/BMO Emissions Verification Statement - FY2012 (Morrison Hershfield).pdf</a>

#### 14.3

**Pouvez-vous comparer vos émissions absolues du domaine 3 pour l'année de déclaration à celles de l'année précédente pour toutes les sources?**

Oui

##### 14.3 a.

**Veillez remplir le tableau ci-dessous.**

Sources d'émissions du domaine 3	Cause de l'évolution	Volume d'émissions (pourcentage)	Sens de l'évolution	Commentaires
Déplacements pour affaires	Mesures de réduction des émissions	1,21	Diminution	Nous continuons de privilégier l'utilisation de technologies comme les vidéoconférences et les téléconférences au lieu de déplacements pour affaires par voie terrestre ou aérienne.
Actifs loués en amont	Mesures de réduction des émissions	1,36	Diminution	La baisse est attribuable aux réductions découlant de mesures liées aux combustibles et à l'énergie que nous avons prises à l'égard de locaux dont nous sommes locataires (émissions des domaines 1 et 2 du locateur). Les mesures de réduction de la consommation ont principalement consisté à remplacer les dispositifs d'éclairage et les enseignes et à mettre à niveau les systèmes des immeubles lorsque BMO avait l'occasion d'effectuer des modifications favorables.
Actifs loués en amont	Évolution des résultats	0,37	Augmentation	La hausse nette indiquée s'explique par l'incidence des locaux que nous avons occupés à titre de locataire pendant tout l'exercice 2011 et quittés au cours de l'exercice 2012, ainsi que de ceux qui ne faisaient pas partie de nos locaux en 2011 et que nous avons occupés en 2012.
Actifs loués en amont	Acquisitions	0,05	Augmentation	En juin 2012, BMO a conclu l'acquisition de CTC Consulting, LLC aux États-Unis, ce qui a eu pour effet d'augmenter légèrement notre empreinte immobilière. Les installations acquises sont louées et leurs émissions relèvent du domaine 3, en raison du périmètre de mesure des émissions que nous utilisons (entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé).
Actifs loués en amont	Autres : Évolution des facteurs d'émissions	4,69	Diminution	Évolution des facteurs régionaux d'émissions liées à l'électricité (Canada et États-Unis) : Locaux dont nous sommes locataires – La demande d'information du CDP de 2012 (données de l'exercice 2011) renvoyait aux facteurs régionaux (provinciaux) d'émissions liées à l'électricité publiés en 2010 pour le Canada. La demande d'information du CDP de cette année (données de l'exercice 2012) renvoie aux facteurs régionaux (provinciaux) d'émissions liées à l'électricité publiés en 2011 pour le Canada. Nous avons identifié les répercussions de l'évolution des facteurs d'émission comme un facteur contributif de l'évolution globale des émissions du domaine 3 (comprises dans les émissions du domaine 3 liées aux locaux dont nous sommes locataires). Locaux dont nous sommes locataires – La

Sources d'émissions du domaine 3	Cause de l'évolution	Volume d'émissions (pourcentage)	Sens de l'évolution	Commentaires
				<p>demande d'information du CDP de 2012 (données de l'exercice 2011) renvoie aux facteurs d'émissions liées à l'électricité de l'eGRID 2010 Version 1.1 (établis à partir des données de production d'électricité de 2007). La demande d'information du CDP de cette année (données de l'exercice 2012) renvoie aux facteurs d'émissions liées à l'électricité de l'eGRID 2012 (établis à partir des données de production d'électricité de 2009). Nous avons identifié les répercussions de l'évolution des facteurs d'émission pour les facteurs régionaux d'émissions comme un facteur contributif de l'évolution globale des émissions du domaine 3 (comprises dans les émissions du domaine 3 liées aux locaux dont nous sommes locataires). Évolution des facteurs régionaux d'émissions liées à l'électricité (pays extérieurs à l'Amérique du Nord) : Locaux dont nous sommes locataires – Les facteurs régionaux (pays) d'émissions ont également évolué; toutefois les répercussions sont moins importantes dans ce cas, en raison de l'empreinte immobilière minime des installations louées en dehors de l'Amérique du Nord. Nous avons identifié les répercussions de l'évolution des facteurs d'émission pour les facteurs régionaux d'émission comme un facteur contributif de l'évolution globale des émissions du domaine 3 (comprises dans les émissions du domaine 3 liées aux locaux dont nous sommes locataires).</p>
Actifs loués en amont	Autres : Données approximatives – exercice 2011 / données réelles – exercice 2012	5,05	Diminution	<p>En juillet 2011, BMO a conclu une importante acquisition (M&amp;I Bank aux États-Unis), ce qui a fortement accru son empreinte immobilière. Outre les 3,5 millions de pieds carrés d'installations dont nous sommes propriétaires, nous avons acquis environ 1,5 million de pieds carrés d'installations « louées », ce qui nous a amenés à retraiter nos émissions de référence pour l'exercice 2011. Les émissions des installations acquises (les installations louées relèvent du domaine 3, en raison du périmètre de mesure des émissions que nous utilisons, soit les entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé) ont été calculées selon des méthodes transparentes et justifiables (p. ex., les intensités régionales par unité de surface définies par l'Office of Energy</p>

Sources d'émissions du domaine 3	Cause de l'évolution	Volume d'émissions (pourcentage)	Sens de l'évolution	Commentaires
				Efficiency, aux États-Unis) afin de retraiter les données de référence pour l'exercice 2011. Pour l'exercice 2012, nous avons pu obtenir et utiliser des données réelles sur la consommation pour la plupart des installations, et nous sommes d'avis que le résultat du calcul des émissions est plus représentatif. Pour parvenir à la différence de pourcentage attribuée, nous avons exclu l'incidence de l'évolution des facteurs d'émissions (commentés par ailleurs dans cette section), ainsi que, autant que possible, l'incidence des facteurs météorologiques. Nous pensons que le pourcentage d'évolution qui résulte de ce calcul représente assez fidèlement la différence (baisse) causée par l'utilisation de données approximatives pour l'exercice 2011 et de données réelles pour l'exercice 2012.
Actifs loués en amont	Autres : Effets des conditions météorologiques	2,75	Diminution	Bien que notre outil de calcul des émissions de GES ne nous offre pas la possibilité de quantifier l'incidence particulière des conditions météorologiques, nous attribuons une part de la réduction de nos émissions à des conditions météorologiques plus favorables durant l'exercice 2012 que pendant l'exercice précédent en ce qui a trait aux émissions du domaine 3 liées aux installations louées. Nous nous sommes procuré des renseignements comparatifs pour les deux exercices pour la plupart des grands centres urbains, et nous sommes d'avis qu'ils donnent un aperçu du sens et de l'ampleur de l'incidence de ces conditions sur nos émissions.
Actifs loués en amont	Changement de méthodologie	0,11	Augmentation	La méthodologie employée pour estimer la consommation des guichets automatiques éloignés est passée de l'approximation basée sur le type d'installation et l'intensité régionale durant l'exercice 2011 à une estimation basée sur les caractéristiques de consommation d'énergie de chaque machine ou modèle (prenant en compte l'utilisation estimée selon l'état actif ou inactif) pour l'exercice 2012.
Actifs loués en amont	Cause indéterminée	4,04	Diminution	Incidences de source inconnue sur les émissions. Il est difficile pour une vaste organisation comme la nôtre d'avoir une vision exhaustive des conséquences, causes ou activités liées à la réduction des émissions. Il subsiste dès lors un écart dont la cause reste indéterminée.

#### 14.4

**Participez-vous avec des membres de votre chaîne de valeur à des stratégies relatives aux émissions de GES et aux changements climatiques? Cochez toutes les réponses qui s'appliquent :**

Oui, avec nos fournisseurs

#### 14.4 a.

**Veillez fournir des précisions sur vos modes de participation, votre stratégie d'établissement des priorités parmi vos engagements et les moyens de mesurer votre réussite?**

La participation de BMO avec ses fournisseurs à des stratégies relatives aux changements climatiques a jusqu'ici surtout été axée sur des initiatives pratiques.

Par exemple, nous avons, avec notre fournisseur privilégié de fournitures de bureau, étudié et mis en œuvre un certain nombre de projets pour améliorer l'efficacité et réduire les coûts et les émissions. La rationalisation des livraisons en est un exemple. Les livraisons de fournitures de bureau à nos locaux ont désormais lieu deux fois par semaine depuis que nous avons supprimé l'exigence de livraison dans les 24 heures. Cela permet au fournisseur de mieux gérer ses émissions liées au transport, dans la mesure où il doit se rendre moins fréquemment à nos installations, tandis que cela réduit notre travail à nos différentes installations (précédemment, des camions de livraison se présentaient pratiquement chaque jour).

L'introduction de bacs de manutention réutilisables pour les fournitures de bureau reçues à nos installations en est un autre exemple. Le bac réutilisable est fait de carton épais. Le fournisseur peut faire le suivi des expéditions et des retours au moyen d'un système de code-barres. Ce bac remplace le matériel de livraison précédemment employé, généralement des boîtes en carton ordinaires qui étaient envoyées au recyclage ou vers un site d'enfouissement après avoir servi une fois. Au cours de l'exercice 2012, nous avons étendu ce service, initialement mis à l'essai dans les locaux de la région de Toronto, à d'autres installations au Canada, où il a été bien accueilli. La réduction du volume de déchets dans nos installations a permis une réduction des émissions du domaine 3 pour BMO et une réduction de la consommation de matériaux (les anciennes boîtes en carton à jeter) pour notre fournisseur.

Avec certains fournisseurs de technologies, à qui nous demandons de livrer des volumes de produits importants (ordinateurs portatifs ou de bureau) en un lieu central, le volume des emballages a été réduit en abandonnant les cartons d'emballage individuels au profit de palettes supportant de nombreux articles (sans emballage individuel) placés collectivement sous film plastique rétractable. Pour les logiciels, nous avons cessé de recevoir des logiciels sous emballage individuel (boîte en carton, coffret CD) pour acheter des licences d'entreprise et faire un récapitulatif avec les fournisseurs périodiquement. Cela permet à BMO de réduire ses émissions du domaine 3 liées aux déchets et aux fournisseurs de réduire des émissions liées au matériel et au transport, le poids des livraisons étant réduit (matériel) ou même éliminé (logiciels).

#### 14.4 b.

**Pour donner un ordre d'idée, veuillez indiquer le nombre de fournisseurs avec lesquels vous participez à de telles initiatives et la proportion de vos dépenses totales qu'ils représentent.**

Nombre de fournisseurs	% des dépenses totales	Commentaires
52	1 %	BMO a jusqu'ici sélectionné ses occasions et mis l'accent sur les fournisseurs les plus importants.

#### 14.4 c.

**Si vous avez des données sur les stratégies de vos fournisseurs relativement aux émissions de GES et aux changements climatiques, veuillez nous indiquer comment vous utilisez ces données.**

Utilisation des données	Veillez préciser
Autres	À ce jour, nous n'avons pas demandé à nos fournisseurs de nous communiquer des données sur leurs émissions de GES. Nous nous appuyons sur des initiatives comme celles qui sont décrites dans nos communications internes et externes pour promouvoir nos efforts de

**Utilisation  
des données**

**Veillez préciser**

collaboration avec les fournisseurs en matière de développement durable.

## **Module : Approbation**

### **Page : Approbation**

**Veillez indiquer le nom et le poste de la personne qui a approuvé les réponses au présent questionnaire.**

Jim Johnston  
Directeur général, Durabilité environnementale et conformité  
BMO Groupe financier :  
**CDP**